

LA REVUE DE TERREBONNE

M. FERNAND CHAMPAGNE
21 THEBERGE, CP. 341
TERREBONNE

BIMENSUEL DEVOUS AUX INTERETS DE TERREBONNE ET DU DISTRICT — PUBLIE LE PREMIER ET LE TROISIEME VENDREDI DU MOIS
6e ANNEE — No 18 TERREBONNE, VENDREDI, LE 15 JANVIER 1965 Directeur: AIME DESPATIE

ELECTIONS LUNDI Candidat dans St-Louis

- Trois candidats à la mairie: MM. J.-Alfred Alexander, Adrien Bastien et J.-Philippe Lespérance;
- Six candidats pour les trois sièges de conseillers;
- Les bureaux de scrutin seront ouverts lundi de 9 h. à 7 h.

Nos informations en pages 12, 13 et 14

Vous êtes invités à la bénédiction des ponts de Terrebonne et St-François, dimanche

MM. les curés Arsène Hébert et Léo Clément, de St-François et Terrebonne, béniront respectivement les ponts Louis-Lepage et Ernest-Mathieu, lors des grandes cérémonies de dimanche après-midi, le 17 janvier prochain. La cérémonie débutera à Ville St-François, à 2 h., à l'entrée du pont Louis-Lepage.

L'hon. René Saint-Pierre, ministre des Travaux publics coupera le ruban traditionnel. Il sera accompagné de plusieurs hauts fonctionnaires du ministère de Québec et de Montréal, dont MM. Hervé A. Gauvin, sous-ministre et Anatole Gagnon, sous-ministre suppléant.

Le programme officiel de l'inauguration et de la bénédiction est le suivant :

● Ralliement à l'hôtel de ville de Ville St-François et réception, à 1.30 h. par le Conseil municipal.

● A 2 h. bénédiction du pont Louis-Lepage, à St-François.

● A 2.30 h. bénédiction du pont Ernest-Mathieu, à Terrebonne.

● A 3 h. réunion publique à l'hôtel de Ville de Terrebonne ((salle supérieure). Souhaits de bienvenue aux dignitaires par LL HH Léon Martel et Marcel Villeneuve, maires de Terrebonne et St-François. Allocutions de S.H. le maire Alfred Alexander,

maire de la Paroisse, de Me Jean-Noël Lavoie, N.P., M.P.P., député de Laval, de l'hon. Lionel Bertrand, C.L., de l'hon. René St-Pierre, ministre.

● Après la réunion publique, réception aux invités d'honneur par les conseils de Terrebonne et Ville de St-François, dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville de Terrebonne.

Parmi les invités soulignons les noms de Mme Pol Brisset des Nos et de M. Paul Mathieu, fille et fils du notaire Ernest Mathieu, en mémoire de qui le pont a été nommé.

Invité d'honneur



L'HON. RENE ST-PIERRE

Le ministre des Travaux publics de la province, présidera aux cérémonies d'inauguration des ponts dimanche prochain. Il sera accompagné de plusieurs hauts fonctionnaires du ministère, dont MM. Hervé A. Gauvin, sous-ministre et Anatole Gagnon, sous-ministre suppléant. Accompagneront également le ministre, MM. Lucien Martin, ingénieur en chef du Service des Ponts, Hervé St-Arnaud, assistant ingénieur en chef du même service, Edgar Gilbert, Jacques Boileau, Gérard Caron, ingénieurs, Louis Lessard, directeur de l'information, Normand Jodoin, ingénieur en charge de la région de Montréal, Armand Laurier et François Valiquette, ingénieurs.

35e anniversaire

Le conseil de la Chambre de Commerce étudiera bientôt l'opportunité de célébrer le 35e anniversaire de cet organisme à Terrebonne. Nous aurons plus de renseignements dans notre édition de la semaine prochaine.

PUBLI - REPORTAGE SUR
LES PONTS DE TERREBONNE
ET ST-FRANÇOIS EN
PAGES 10 ET 11



M. MARCEL BEAUDOIN

de la rue Gagnon, a accepté la candidature à l'échevinage pour le quartier St-Louis en vue de la mise en nomination pour notre ville qui aura lieu lundi le 25 janvier. Une délégation d'une cinquantaine d'électeurs de ce quartier s'est présentée chez lui

mercredi soir et lui ont offert la candidature. Un comité d'élection suit à la page 2

M. René Grenon Grand Chevalier

Le Conseil 3483 des Chevaliers de Colomb de Terrebonne a élu hier soir, le 14, un nouveau Grand Chevalier et autres dirigeants à son conseil. M. René Grenon a été élu à l'unanimité au premier poste. Voici les autres nominations: M. Gilles Larouche, secrétaire-archiviste; M. Roger Ouimet, chancelier; M. Jacques Desjardins, sentinelle, et M. J.-B. Loignon, syndic.

Le programme pour les prochains mois comprend la participation à la clinique des donneurs de sang du 28, une partie de cartes et l'initiation aux trois degrés de l'ordre à Bois-des-Filion, soit le 24 pour le premier degré et le 31 pour les deuxième et troisième degrés.

Bilan de la fabrique le 25 janvier

Les paroissiens de St-Louis de Terrebonne sont cordialement invités à l'assemblée de Fabrique qui aura lieu lundi soir, le 25 janvier prochain, à 8 h. au sous-sol de la sacristie. M. le curé et les marguilliers de l'Oeuvre et Fabrique présenteront alors les états financiers pour l'année terminée le 31 décembre 1964. C'est là une importante réunion qu'il

conviendrait de ne pas manquer. L'importance du laïcat dans les affaires temporelles des paroisses sera à l'ordre du jour en 1965 dans notre diocèse et les paroissiens de Terrebonne devraient manifester dès maintenant l'intérêt qu'ils portent à leur église et à ses affaires.

Nous reproduirons dans notre édition du 29 cet état financier.

Elections lundi dans notre comté

Les électeurs et électrices du comté de Terrebonne, âgés de 18 ans et plus, sont appelés à voter lundi prochain, le 18 janvier, pour élire un député qui succédera à l'hon. Lionel Bertrand, et qui pourra prendre part à la session provinciale qui s'ouvre jeudi le 21 janvier.

Deux candidats sont en lice : LUCIEN DULUDE, vendeur d'automobiles de Montréal, âgé de 31 ans, qui se présente comme candidat indépendant (et non indépendant libéral), que personne n'a vu encore dans le comté, que personne (au moins dans notre ville) ne connaît et dont le passé (d'après les nouvelles émanant de sources autorisées) n'est sûrement pas une garantie pour l'avenir; DENIS HARDY, avocat de 29 ans, de Rosemère, lequel possède un bureau à St-Jérôme et à Ste-Thérèse, dont la famille habite le comté depuis 6 générations, se présente comme candidat libéral officiel.

A titre de journaliste libre, il me semble que le choix est facile à faire. Si un candidat officiel du parti de l'Union nationale s'était présenté, le directeur de ce journal aurait conservé une neutralité sans réserve. En l'occurrence, la candidature de Lucien Dulude est inconcevable et devient un défi et une provocation à l'honnête population du comté de Terrebonne. Nous n'avons pas besoin chez nous de candidats de cette espèce et nous espérons que dès la prochaine session la loi électorale préviendra de telles candidatures. Les partisans libéraux, ceux de l'Union nationale, les créditistes et tous les gens de bonne foi réprovent hautement cette candidature faite par vengeance personnelle et qui n'a aucun sens.

Il y a sur les listes électorales près de 64,000 électeurs. Il leur faut voter de façon massive. L'honneur du comté l'exige. Les heures de votation sont de 9 h. du matin à 7 h. du soir. Voter est un devoir civique. C'est un droit sacré. Chacun doit l'utiliser lundi. Dans les circonstances, le comté de Terrebonne se doit de garder son prestige devant la province.

Plus de 1,600 électeurs sur les listes

Le président de l'élection pour Terrebonne-Paroisse, M. André Grenon, le secrétaire-trésorier de cette municipalité, nous a déclaré cette semaine qu'il y aura 1,604 noms d'électeurs sur les listes électorales, s'il y a votation lundi le 18 janvier prochain.

Voici quelques informations sur chacun des bureaux de votation:

POLL No 1 — Il sera situé

à l'hôtel de ville de Terrebonne. La liste contient 641 voteurs de la Côte de Terrebonne. le vice-président du poll sera M. Georges Carrière.

POLL No 2 — Aussi situé à l'hôtel de ville de Terrebonne. Nombre de voteurs sur les listes: 350 de Pincourt, rangs Nord et Sud. Le vice-président du poll sera M. Jacques Forget.

POLL No 3 — Sera situé chez M. Benoît Ethier, au 3475 Montée Gagnon, pour les résidents de ce secteur. 613 noms sur la liste électorale. Vice-président du poll: M. Louis Lachapelle.

Le secrétaire général de l'élection sera M. Georges Carrière.

HEURES: La votation aura lieu de 9 h. du matin à 7 h. du soir, le 18 janvier prochain.

SIEGES: A la mairie et aux sièges Nos 4, 5 et 6, occupés respectivement par MM. Alfred Alexander, Jean-Pierre Meunier, Adrien Bastien et Gabriel Lamoureux.

Taxes scolaires

Le rôle de perception de la Commission scolaire de Terrebonne sera homologué à l'assemblée régulière du 3 février prochain. Le secrétaire-trésorier en a donné avis public ces jours derniers.

Aussitôt que le rôle sera homologué, le secrétariat pourra envoyer les factures de taxes scolaires, soit le lendemain de l'assemblée.

1955 - 1965

10e ANNIVERSAIRE DE L'HARMONIE DE TERREBONNE

LA REVUE DE TERREBONNE

JOURNAL BIMENSUEL

DEVOUE AUX INTERETS DE LA VILLE DE TERREBONNE ET DU DISTRICT

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Imprimé par l'imprimerie des Editions Joliette Ltée, Joliette

ABONNEMENTS: \$1.00 PAR ANNEE — DU PREMIER AOUT

REDACTION — PUBLICITE — ABONNEMENT : 83 RUE THEBERGE, TERREBONNE

LE DIRECTEUR: AIME DESPATIE

Clinique de donneurs de sang le 28

● La clinique semi-annuelle de donneurs de sang de la Croix-Rouge aura lieu dans la grande salle du Centre de Loisirs, jeudi le 28 janvier prochain.

● L'objectif est de 300 flacons de sang pour Terrebonne, ville et paroisse, Lachenaie, Mascouche et Terrebonne-Heights.

La clinique se tiendra au Centre de Loisirs de 3 h. à 5 h. 30 et de 7 h. à 9 h. 30 jeudi le 28. Un comité très actif de volontaires s'occupe déjà de recruter les donneurs, sous la conduite du président, M. René Grenon, à qui on a confié la direction de la campagne.

niers douze mois", a dit M. Grenon. "Il est raisonnable de prévoir qu'un nombre encore plus grand de malades et de blessés auront besoin de transfusions de sang et des sous-produits du sang au cours des mois à venir" a ajouté le président.

L'unité mobile de la Croix-Rouge nous rendra donc visite le 28 janvier afin que nous puissions contribuer à maintenir à flot la banque de sang.

Les personnes qui voudraient aider à cette clinique pourront s'adresser à M. René Grenon, au 11 rue St-André, Terrebonne. Au téléphone, composez 666-3515.



M. RENE GRENON

le président de l'organisme ici, lance un appel à toutes les personnes qui peuvent donner de leur sang. "Un très grand nombre de malades de notre ville et des environs ont reçu des transfusions de sang au cours des der-

Lachenaie attend la réponse

La Fabrique de Lachenaie attend toujours l'autorisation des commissaires du diocèse de St-Jérôme au sujet de la convocation d'une assemblée des paroissiens dans le but de nommer trois syndics pour la reconstruction de l'église et la répartition. Les trois marguilliers et M. le curé ne peuvent procéder sans cette autorisation. Les marguilliers actuels sont MM. Georges Meunier, Denis Desjardins et Emilien Mathieu.

PETITES ANNONCES

LOGEMENT A LOUER à Terrebonne, 41 rue Mathieu. Logis 5 1/2 pièces, 2e, moderne, système chauffage. Libre immédiatement. Un mois gratuit. S'ad. à 666-8223.

MECANICIENS: un ou deux requis. Expérimenté dans réparations autos Volkswagen. Avec diplôme de Volkswagen et bilingue préféré. Références. Bon salaire et bonnes conditions de travail. Ecrire à C.P. 530, Terrebonne, P. Q.

VENDEUR bilingue avec expérience dans publicité automobile, pour vendre des autos neuves et usagées d'une compagnie honnête. Références. Conditions de travail à discuter. Ecrire à C.P. 530, Terrebonne, P. Q.

GARDIENNES RESPONSABLES disponibles toutes les fins de semaines. Tél. 666-6227.

2 TERRAINS A VENDRE — Bien situés coin Thérberge et Comtois. S'ad. à 666-3998 (2X).

PROPRIETE A VENDRE — En brique, 2 étages, 2 logements 6 pièces, le bas libre, 220, 2 garages. Rapporte \$1,300 clair par année. Bien située, bas de la ville. S'ad. à Henri Naverl, M.D., Tél. 255-9004.

Pourriez-vous disposer de vieux meubles, poêles, fournaies, etc... donnez-les à la Société St-Vincent-de-Paul. Nous aidons des familles indigentes qui ont grandement besoin de ces objets. Téléphoner à 666-3348 ou 666-8535. Un représentant de la Société ira les chercher.

URGENT BESOIN, dame ou fille pour demeurer avec dame, en échange de service. Donnerais chambre et pension, serait bien payée. S'ad. à 666-3142 ou 55 rue St-André.

PERDUE — bague de garçon, dessus rouge, initiale "C", perdue dimanche après-midi, 10 janvier. S'ad. à 58 Masson, Tél.: 666-8058.

PERSONNE RESPONSABLE pour prendre soin d'une dame âgée. S'ad. à Tél.: 666-3804.

COURS DE RATTRAPAGE pour les 5, 6 et 7e années. Tél.: 666-6522.

LOGEMENTS A LOUER — Sur la rue Gagnon. Des 5 appartements, modernes, toutes commodités. Libres le 1er mai. S'ad. à Ronald Dumont, L'Épiphanie. Tél.: 832-3428. (15 janv. - j.n.o.)

SALON DE COIFFURE à vendre ou à louer. Bien situé au centre de la ville de Terrebonne. Équipement complet: 3 séchoirs. S'ad. à René Demers, 135 rue St-Louis. Tél.: 666-3462.

AVEZ-VOUS BESOIN d'un nouvel AMEUBLEMENT ou d'une nouvelle voiture? Avon vous permettra de vous les procurer.

Mme L. Huneau
12040 De Pourtrincourt
Montréal
Tél.: 331-3581

Nominations à l'usine de filtration

MM. Jean Groulx, du 76 rue St-André et Louis-Joseph Laprise, du 1 rue G.M. Prévost ont été nommés lundi comme surveillants à l'usine de filtration de notre ville. Le Conseil municipal a ratifié ces nominations

en comité privé après avoir étudié les rapports de l'ingénieur, M. Alfred Trottier, des examens subis par plusieurs candidats. Les salaires des préposés à l'usine sera de \$70.00 par semaine et la période de probation sera de trois mois. Une autre personne serait nommée bientôt qui aurait la charge de l'entretien.

Résidence funéraire St-Louis

M. Rolant Thuot, administrateur de la Résidence Funéraire St-Louis, annonce qu'à compter du 22 janvier prochain il demeurera à la résidence même, soit au 193 rue St-Louis et qu'il sera ainsi à la disposition de la population de la région en tout temps. Pour tout service et renseignement on pourra composer 666-4092, le jour et la nuit.

Fiançailles

Nous sommes heureux d'annoncer les fiançailles de Mlle Nicole Rivet, fille de M. le conseiller et de Mme Jean Rivet, de la Côte de Terrebonne, avec M. Marcel Chapleau, fils de M. et Mme Augustin Chapleau de notre ville. Les fiançailles avaient lieu samedi le 9 janvier. Il y eut souper au motel "Le Sommet" et réception à la résidence de la fiancée.

La guignolée : un succès!

La présidente et les membres de l'Equipe Sociale Féminine remercient sincèrement toutes les personnes qui ont collaboré à la guignolée 1964 qui avait lieu dimanche le 20 décembre, à Terrebonne. Grâce à la participation et à l'excellente coopération du public, une somme d'au-delà de \$683.00 a été recueillie en plus d'une grande abondance de vêtements de toutes sortes.

Toutes ces générosités de la population de Terrebonne permettront aux membres de l'Equipe Sociale, de donner un peu de joie aux familles dépourvues de notre paroisse.

La présidente,
Mme Joseph Guay,
La secrétaire,
Mlle A. Gauthier.

Candidat...

(suite de la page 1)

tion a été formé le soir même. Ce comité appuiera sans réserve M. Beaudoin et assumera en cas d'élections le 1er février les tâches à entreprendre. M. Marcel Desnoyers a été choisi président et M. Yvon Brière, vice-président. Ils seront entourés de MM. Jean-Paul Allard, Auguste Beaulieu, Louis Langlois, Maurice Doyle, Jean-Guy Therrien, Rémi Quevillon, Arsène Doyon, Elzéar Lévesque, Philippe Beaulieu, Albert Forest, Jacques Laforest, Léon Lévesque, Roger Desjardis, Jacques Brière, Roland Lachapelle, Paul Gagnon, Mme Albert Gouger, Arthur Lachapelle, Gérard St-Yves, Léopold Bélisle, Henri Dumas, Marcel Gendron, Arthur Jobin, Raymond Charron, Gilles Lachapelle, Wilfrid Rousseau, Joseph Valiquette, Yvon Chartrand, Guy Renaud, Edouard Vaillancourt, Aurélien Chouinard, Paul Valiquette, Fernand Quevillon, Eugène Latour, Jacques Meunier et plusieurs autres. Un comité féminin sera formé d'ici quelques jours.

Incorporations

MM. Fernand Lacelle et Raymond Janssens, industriels de notre ville, viennent de faire incorporer à Québec deux compagnies soit Produits Architecturaux Impérial Limitée et Terrebonne Glass Limited, dont les sièges sociaux sont dans Terrebonne.

Encouragez nos annonceurs

LES ASSEMBLEES DU MOIS

Conseil de la Paroisse St-Louis	1er lundi
Conseil de Lachenaie	1er lundi
Cercle Lacordaire (conseil)	1er mardi
Commission scolaire (ville)	1er mercredi
Filles d'Isabelle	1er mercredi
Conseil de l'Harmonie	1er mercredi
Conseil municipal (ville)	1er jeudi
Commission scolaire (Lachenaie)	2è lundi
Commission scolaire (Mascouche)	2è lundi
Amicale des Vétérans	2è mercredi
Chevaliers de Colomb (conseil)	1er jeudi
Chevaliers de Colomb (membres)	2è jeudi
Société St-Jean-Baptiste (conseil)	2è jeudi
Chambre de Commerce	3è lundi
Régionale Duvernay	3è mardi
Cercle Lacordaire (membres)	3è mardi
Etat-major de l'Harmonie	3è mercredi
Commission scolaire (Paroisse)	4è lundi
Ligue Sacré-Coeur	Dim. précédant le 1er ven. du mois

UN SERVICE PUBLIC OFFERT PAR

Lionel Grenier Automobile Inc.

VENTE — SERVICE — PIECES
Pontiac - Buick - Acadian - Vauxhall
Camions G.M.C. - Handi-Van
TERREBONNE

93 ST-LOUIS (angle Thérberge)

666-3747 - 48

Rue Kennedy

L'entrepreneur général Louisbourg Construction a commencé au début de la semaine les travaux d'égouts et d'aqueduc sur la rue Kennedy, au nord de notre ville. Tout le matériel est en place et le travail avance rapidement. Nos lecteurs qui désirent acheter des terrains dans ce secteur appelé à un grand développement pourront consulter le panneau publicitaire sur cette page.



UN MALADE ATTEND VOTRE DON DE SANG!

TERRAINS A VENDRE SUR LA RUE KENNEDY

GRANDEUR MINIMUM DES TERRAINS : 6000 pi. car.
RUE DE 66 PIEDS DE LARGEUR

LES TRAVAUX D'AQUEDUC ET D'EGOUTS SONT COMMENCES ET SERONT DISPONIBLES BIENTOT.

Terrains prêts à construire dès maintenant

— Veuillez signaler : —

Téls : 666-4391 et DU-9-1028

3785 électeurs sur les listes à Terrebonne

LISTE DES BUREAUX DE SCRUTIN

Où vous devrez voter à l'élection de lundi prochain

Voici une liste complète et officielle des bureaux de scrutin pour la ville de Terrebonne, où vous pourrez voter à l'élection de lundi le 13 janvier:

SECTION DE VOTE NO 1

Pour les électeurs demeurant sur la rue St-Louis, du numéro civique 144 jusqu'à et y compris le numéro civique 270: chez M. JEAN BOURGOUIN, 245 rue St-Louis.

SECTION DE VOTE NO 2

Pour les électeurs demeurant "Champs Després", rue Després, Montée Moody, Curé-Comtois de 2 à 15, St-Antoine de 2 à 27, St-Louis, de 270 à 332, St-Michel de 5 à 33, St-Paul de 2 à 10: chez M. REMI LAUZON, 14 rue St-Antoine;

SECTION DE VOTE NO 3

Pour les électeurs demeurant rues Curé-Comtois de 37 à 53; Ile-du-Moulin, les rues G.-M.-Prévost, Ephraïm-Raymond, St-Antoine, St-Paul, St-Sacrement, Sanscartier et Osias-Vézina: chez M. LEO COUSINEAU, 6 rue St-Sacrement;

SECTION DE VOTE NO 4

Pour les électeurs demeurant rue St-Louis, à partir du centre de la rue St-André en allant vers l'est jusqu'à et y compris la rue Théberge, comprenant la rue Masson dans toute sa longueur: chez MME NOEL RENAUD, 3 rue Masson;

SECTION DE VOTE NO 5

Pour les électeurs demeurant sur les rues Mathieu, Ouimet et Henri-Desjardins des deux côtés. Poll double situé chez: MME GILBERTE LAPOINTE, 52 rue Mathieu;

SECTION DE VOTE NO 6

Pour les électeurs demeurant sur la rue St-Louis, de la rue Gagnon à la rue Théberge; la rue Théberge des deux côtés, la rue Bernard entre Théberge et Gagnon, la rue Gagnon, de St-Louis jusqu'au numéro 115: chez MME ARTHUR LAURIER, 21 rue Théberge;

SECTION DE VOTE NO 7

Pour les électeurs demeurant sur la rue Gagnon, des deux côtés, à partir du numéro 117 jusqu'à son extrémité nord, le numéro civique 46 Bernard: chez M. PAUL CERE, 205 rue Gagnon;

SECTION DE VOTE NO 8

Pour les électeurs demeurant rue Chartrand, de St-Louis à son extrémité nord, St-Louis à l'est de Gagnon jusqu'à Martle, la rue Langlois des deux côtés entre Théberge et Martel: poll double situé chez M. AUGUSTE BEAULIEU, 145 rue Chartrand;

SECTION DE VOTE NO 9

Pour les électeurs demeurant sur les rues Martel, boulevard Terrebonne, Abbé-Pierre, St-Louis, de la rue Martel à la limite est, la rue Langlois de la rue Martel à la limite est, la rue Léveillé: poll double situé chez M. ERNEST BEAULIEU, 157 rue Léon-Martel;

SECTION DE VOTE NO 10

Pour les électeurs demeurant sur le boulevard des Braves, la rue Ste-Marie, le côté ouest de la rue St-André, les rues St-François et St-Pierre, entre le boulevard des Braves et la rue St-André: chez MME ARSENE GENDRON, 18 rue St-François;

SECTION DE VOTE NO 11

Pour les électeurs demeurant du côté est de la rue St-André, le côté ouest de la rue St-Joseph,

les rues St-François et St-Pierre et St-Jean-Baptiste entre la rue St-André et la rue St-Joseph: chez M. MAURICE THERRIEN, 42 rue St-Joseph;

SECTION DE VOTE NO 12

Pour les électeurs demeurant du côté est de la rue St-Joseph, le côté ouest de la rue Laurier, les rues St-François, St-Pierre, St-Jean-Baptiste et du Pont entre St-Joseph et Laurier: chez M. PHILIPPE DUFOUR, 28 rue Laurier;

SECTION DE VOTE NO 13

Pour les électeurs demeurant du côté est de la rue Laurier, la rue Chapleau des deux côtés, les rues St-François, St-Pierre, St-Jean-Baptiste et du Pont entre Laurier et Chapleau: chez M. IGNACE OUMET, 73 rue Laurier;

SECTION DE VOTE NO 14

Pour les électeurs demeurant sur les rues Léon-Martel, Gagnon et Chartrand au sud de la rue St-Louis, jusqu'à la limite est de la ville: chez M. CHARLES-EDOUARD CATINEAU, 26 rue Chartrand;

SECTION DE VOTE NO 15

Pour les électeurs demeurant sur les rues Lepage, St-François, St-Pierre, St-Jean-Baptiste et Belterive, à l'est de la rue Chapleau, au sud de St-Louis, jusqu'à la limite est de la ville: chez M. JOSEPH VALIQUETTE, 85 rue St-Pierre.

Voici la répartition des électeurs de la Ville de Terrebonne dans les différents bureaux de votation établis dans les 15 secteurs de la ville:

1. POUR LE HAUT DE LA VILLE : 2,495 électeurs :

Poll No 1 — 176 électeurs ;
Poll No 2 — 190 électeurs ;
Poll No 3 — 283 électeurs ;
Poll No 4 — 261 électeurs ;
Poll No 5 — 346 électeurs ;
Poll No 6 — 261 électeurs ;
Poll No 7 — 255 électeurs ;
Poll No 8 — 321 électeurs ;
Poll No 9 — 402 électeurs ;

2. POUR LE BAS DE LA VILLE : 1290 électeurs :

Poll No 10 — 300 électeurs ;
Poll No 11 — 219 électeurs ;
Poll No 12 — 189 électeurs ;
Poll No 13 — 236 électeurs ;
Poll No 14 — 159 électeurs ;
Poll No 15 — 187 électeurs.

Un appel de M. Lionel Bertrand

Il faut un vote massif

lundi le 18



Comme responsable de la campagne électorale qui se termine dans le comté de Terrebonne lundi, je demande instamment aux électrices et aux électeurs de donner un vote massif en faveur du candidat libéral, M. Denis Hardy.

Les partis reconnus, comme il s'agissait d'une élection partielle, n'ont pas jugé bon de présenter de candidats. Il a fallu qu'un parfait inconnu, Lucien Dulude, qui demeure à Montréal, pose sa

candidature comme indépendant.

Personne en date du 11 janvier n'avait encore vu la figure de ce candidat fantôme. Il n'est apparu nulle part dans le comté. Il n'a même pas d'organisation. Il nous a été impossible d'obtenir sa photographie, impossible de savoir ce qu'il est, et impossible de savoir les véritables motifs de sa candidature. "La Presse" de samedi dernier a levé un voile sur ce mystérieux personnage, qui a un dossier judiciaire.

Il appartient donc à tous les électeurs du comté de Terrebonne — quel que soit leur parti politique — de dire à la province de Québec qu'ils répudient des candidatures du genre. Il y va de notre prestige à tous. Il faut, par un vote massif, dire au gouvernement que la loi électorale doit être révisée en conséquence. Les partisans des autres partis reconnus doivent faire front commun avec les libéraux dans une telle circonstance.

Une seule alternative s'impose; voter, et voter pour Denis Hardy. S'abstenir de voter, c'est se taire quand on a le devoir de parler. Voter pour Dulude, ce serait appuyer la malhonnêteté sous toutes ses formes.

Lionel BERTRAND, M.C.L.

Notre information politique

Nos lecteurs auront remarqué que depuis trois semaines nous accordons à l'information politique une place prépondérante dans le journal et on a pu penser en certains milieux que la rédaction de "La Revue de Terrebonne" accordait son appui partial à un seul parti politique. Si nous l'avons fait c'est à cause du mutisme persistant des autres partis. Nous voulons qu'on nous comprenne bien: le journal publie TOUTES LES INFORMATIONS QU'ON VEUT BIEN LUI ENVOYER. Nos convictions personnelles n'ont rien à voir aux articles qui sont publiés et lorsqu'un parti politique, quel qu'il soit, nous envoie un article, nous le publions dans le texte. Si les partisans de l'Union nationale ou ceux des créditistes nous avaient envoyé des communiqués sur l'élection en cours dans le comté, nous les aurions publiés.

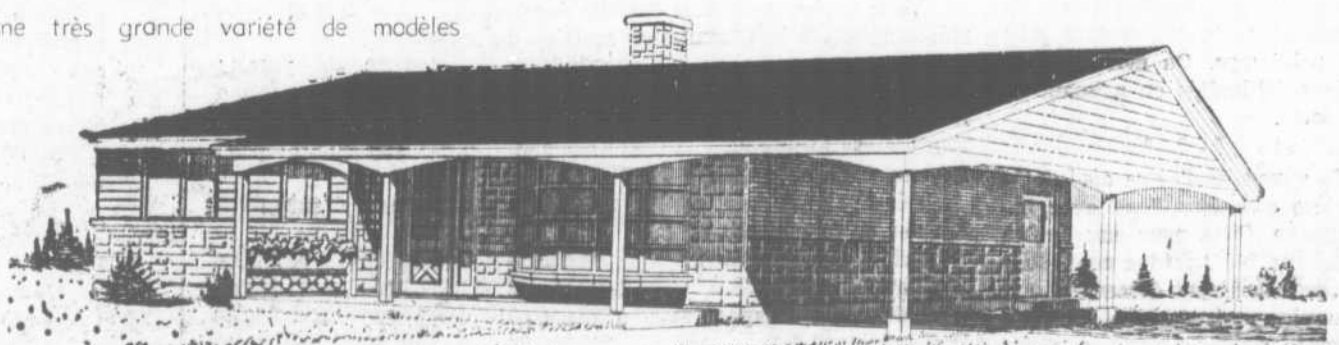
AIME DESPATIE, le directeur

Nous avons une très grande variété de modèles

NOUVELLE
CITE
RESIDENTIELLE

à seulement 5 minutes
du nouveau pont de
Terrebonne (maintenant
ouvert).

Nouveau boulevard commercial bientôt en construction — A quelques minutes des écoles, églises, magasins — Accès facile à la nouvelle route 18.



PRIX A
PARTIR DE
\$13.900

MODELE EMBASSEUR

PC A. POULIN
CONSTRUCTION LTÉE

78, RUE OUMET

TEL. 666-3420

TERREBONNE

Faillite de "Compagnie de Construction B. Y. L. Enrg."

- Treize hommes d'affaires de Terrebonne et des environs perdent entre \$36.00 et 02,200.00 dans cette affaire ;
- La plupart des montants se rapportent à la construction du garage municipal de notre ville ; le Conseil impuissant à régler cette affaire ;
- Un total de \$6,676.25 dû à des gens de Terrebonne tombe dans la faillite.

La Compagnie de Construction B.Y.L. Enrg., dont les propriétaires sont MM. Jean-Louis, Bernard et Yvon Lauzon, entrepreneurs généraux du 387 rue France, à Dorion, a déposé une proposition entre les mains des syndics Blais, Huard, Mercure & Associés, de Montréal, le 22 décembre dernier. La liste des créanciers mentionne un total de \$98,972.08 dû à divers fournisseurs, et un actif de seulement \$80,793.00.

Les créanciers ordinaires, au

nombre de 52, ont des créances se totalisant à \$52,622.08 et plusieurs parmi ceux-là sont de Terrebonne avec un total de \$6,676.25. Les créances privilégiées sont de \$350.00 et les créances garanties de \$46,000.00. Un des créanciers de notre ville, a présenté une créance de \$2,234.00.

Tous les créanciers ont été avisés en date du 6 janvier qu'une assemblée générale sera tenue au Séquestre officiel du Palais de Justice de Montréal, le 21 janvier prochain, à 3 h. p.m.

Les copropriétaires de l'entreprise faillie ont proposé à leurs créanciers un règlement de \$0.40 par dollar dû à l'égard des réclamations non garanties, le paiement s'échelonnant jusqu'à 36 mois après la ratification de l'entente par l'assemblée générale des créanciers.

On sait que la Ville de Terrebonne avait accordé un contrat pour la construction du garage municipal à Cie de Construction B.Y.L. Enrg., qui était le plus bas soumissionnaire. Le Conseil municipal a tenté de régler les créances des gens de Terrebonne en leur donnant des chèques récemment mais les propriétaires de B.Y.L., liés par l'entente avec le syndic, n'ont pas voulu endosser ces chèques. Le Conseil est

donc impuissant et ne peut payer le montant encore dû à cet entrepreneur.

A quelque chose malheur est bon, dit-on. Témoin de cette résolution du Conseil à la dernière assemblée: à l'avenir, tout entrepreneur signant un contrat avec la Ville devra déposer un bon de garantie de 100% de son contrat avant d'exécuter celui-ci. De

cette manière, les factures des fournisseurs seront garanties. Il y a une autre manière d'éviter ces désastres financiers et le Conseil l'a mis en pratique lors de la construction de l'usine de filtration: l'ingénieur ou tout autre officier du conseil, vérifie si les fournisseurs ont bien été payés par l'entrepreneur AVANT de lui signer un chèque.

Voter Dulude, c'est se faire le complice de la racaille...

Parmi tant d'autres déclarations qu'il a faites à l'assemblée politique de dimanche, l'hon. Lionel Bertrand, C.L. a affirmé que l'honnête population de Terrebonne ne pouvait, en toute justice, appuyer un candidat de la trempe de M. Lucien Dulude. Nous n'avons pas à revenir sur les faits qui sont déjà connus concernant la réputation de ce monsieur.

L'hon. Bertrand a dit que "s'abstenir de voter lundi le 18, c'était se faire complice d'une situation troublée et (que) voter pour Dulude c'était faire le jeu de la malhonnêteté". Le conseiller législatif pour la division des Mille-Iles a lancé un appel à tous

les partisans de l'Union nationale, aux créditistes et aux indépendants afin qu'ils déposent leur vote en faveur de M. Denis Hardy.

M. Beaulieu, conférencier

M. Lucien Beaulieu, directeur général des études à la Commission scolaire régionale Duvernay, a entretenu les membres de la Chambre de Commerce hier soir, 14 janvier, de "la nécessité du dialogue entre les responsables de l'éducation".

ENSEIGNEMENT CORRECTIF

FRANÇAIS — MATHÉMATIQUES — SCIENCES — ETC.

Cours privés ou par petits groupes donnés par des spécialistes

POUR TOUTE INFORMATION :

YVON ROBERT — DORIA ROSS

666-4155 ou 666-8372

TOUJOURS UN SERVICE PARFAIT !

- TUNE-UP
- GAZOLINE - HUILE
- PNEUS
- BATTERIES Atlas
- ALIGNEMENT de roues et de lumières
- DEBOSSAGE

LEVEILLE



SERVICE

Meteor - Mercury - Comet
Camions Mercury

Ouvert tous les jours
de 7h. a.m. à 10 h. p.m.

121 Boul. TERREBONNE

Tél. 666-4117

Un as de sa profession



Cet homme s'est mérité le titre d'Assureur-vie agréé... la plus haute distinction professionnelle qu'un Assureur-vie puisse atteindre. Il possède les connaissances et la formation voulues pour donner des conseils d'expert sur tous les aspects de l'assurance-vie. Comme assureur-vie de carrière — un as de sa profession — il rend un service indispensable à ses concitoyens en les aidant à se ménager une vie meilleure à l'abri de tout souci.

Pour plus de détails, téléphonez ou écrivez à :

Yvon MATHIEU

570 rue Principale

Tél. 666-8397

LACHENAIE



dages sous le pont a été emportée par la crue des eaux au temps de Noël. Mais "il n'y a pas d'eau nulle part", M. Lemire dit.

Il y a trop d'eau où il n'en faut pas; mais il n'y en a pas où il en faut. Les hommes font bien ce qu'ils font.

Extrait d'une lettre émanant du bureau de Leroux, Leroux & Associés, datée du 19 novembre 1964: "Tel que mentionné lors de notre conversation, il semble impossible de procéder à la construction de cet égout cet automne (école du Sacré-Coeur) puisque la station de pompage devant recevoir ces égouts dans la rue n'est pas complétée et que les conditions de température deviendront de moins en moins propices. Vu ces faits, nous recommandons que l'exécution de ces travaux soit reportée au mois de mai prochain".

C'est le bon sens même, n'est-ce pas? Malheureusement, cette lettre n'était pas adressée au Conseil municipal.

"De moins en moins propice", jusqu'aux mois de janvier...

J'ai hâte de rencontrer quelqu'un qui pourra m'expliquer les critères sur lesquels ont s'est basé pour préparer nos plans d'égout et d'aqueduc. Ici, aqueduc et égout; là, aqueduc seul; ailleurs, rien. Pourquoi, mystère! Qui a décidé de faire ici et de ne pas faire là? Mystère! Pourquoi on n'avait pas prévu de bornes-fontaines à la montée Masson? Oubli. Pourquoi on n'a

pas fait d'égout de surface au village? Attendons, ça viendra. Prochain contrat? Probablement, en même temps que celui de l'asphalte et des trottoirs.

Il est question de \$0.40 du cent piastres d'évaluation pour le prochain budget municipal. Aucune augmentation de taxes: au moins, une bonne nouvelle. Nous sommes des chanceux. Est-ce qu'on penserait DEJA qu'il y a QUATRE sièges (des beaux, à part ça) en jeu au mois de mai prochain?

A la Commission scolaire, on est moins chanceux: deux sièges (le mien et un autre) seront disponibles. C'est vrai qu'ils sont "doubles" (on peut s'asseoir entre les deux) et confortables. Peut-être... A la prochaine...

NDLR: Les idées et opinions exprimées dans cet article ne sont pas nécessairement celles de la direction du journal et n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Factures à la régionale

Un total de \$138,915.23 a été payé par la Commission scolaire Régionale Duvernay en décembre, soit \$105,134.23 pour les salaires de l'administration et du personnel enseignant, \$16,096.20 pour les fournisseurs, \$866.00 pour les indemnités des commissaires et autres personnes et \$10,936.00 pour le transport des écoliers.

Statistique de la Commission Scolaire de Mascouche

Voici quelques chiffres extraits des rapports financiers des dernières années à la Commission scolaire de Mascouche.

	1961-62	1962-63	1963-64
Population	4,151	4,302	5,050
Nombre de propriétaires	1,417	1,555	1,620
Nombre de locataires	130	135	95
Revenu de la cotisation générale	\$43,573.00	\$49,180.00	\$68,913.00
Revenu de la cotisation spéciale (construction)	13,616.00	14,051.00	14,356.00
Evaluation imposable	1,408,680.00	2,855,678.00	2,871,385.00
Evaluation des compagnies	373,950.00	190,375.00	146,860.00
Dette obligataire	242,500.00	192,500.00	140,000.00
Dette per capita	58.41	44.74	27.72
Evaluation moyenne d'une propriété unifamiliale	1,500.00	3,000.00	3,000.00
Pourcentage de la dette par rapport à l'évaluation	17.2%	6.6%	4.9%
Pourcentage du revenu requis pour service de la dette	16.5%	27.5%	26.0%
Subventions du gouvernement	130,987.00	152,516.00	137,500.00
% des subventions par rapport au dépenses	71%	68%	55%
Total des dépenses	184,097.00	224,445.00	251,536.00

Mascouche Sous le signe du progrès

Boue, poussière, trous ou "montagnes russes" (disent certains), on ne manque de rien. Toujours est-il que l'état de nos rues est pitoyable. Est-ce l'image de notre administration municipale?

Actuellement, on manque d'eau. D'après M. Lemire (le conseiller bien élu; il y tient à son siège; il l'a bien mérité!), il n'y a pas d'eau nulle part, sauf bien entendu dans nos rues de temps à autre; et chez M. Adrien Dufort, où l'eau inondait la rue dernière-ment.

Notre eau se perd partout. Les conduites d'eau ont été brisées partout, "très délicatement"; et le camion-citerne transporte de l'eau de Terrebonne...

Administrer, c'est prévoir, ou rejeter la faute de ce qui ne va pas sur d'autres. (C'est d'ailleurs ce que je fais avec plus ou moins de succès). Le 31 décembre, on nous avertit que nous aurons à nous raccorder à la nouvelle conduite d'eau (un beau 6 ou 8 pouces) durant le mois de janvier. C'est sûrement le mois le plus propice pour s'amuser à creuser la terre et installer des conduites d'eau. Il est vrai que l'eau, des fois, ça gèle. "Moi, je mettrais de la paille", M. Lemire, dit. Ah oui! Certainement, avec de la paille, et du "foin" pour payer, il y a toujours moyen d'arriver.

Suggestion: afin d'aider les contribuables qui en ont et en auront suffisamment à payer, on devrait permettre à ceux qui ne peuvent facilement se raccorder au nouvel aqueduc de rester branchés sur l'ancien pour les quelques mois qui restent d'ici au printemps. On éviterait certaines difficultés en agissant de la sorte.

Les gens de l'autre côté de la rivière attendent l'eau avec impatience. C'est pour eux qu'on a fait un bel aqueduc neuf. Mais... ceux qui sont descendus voir sous le pont, se sont rendus compte qu'il ne reste que des trous (là aussi) dans le ciment. Il n'y a plus un seul bout de tuyau. On dit qu'ils ont gelé. "C'est la faute à Terrebonne", paraît-il, qui ne donne pas assez d'eau, ou qui en donne juste assez pour faire geler, quoi! Durancéau tient Mascouche responsable des dommages.

Une bonne partie des échafau-

Depuis le 1er janvier

L'assurance automobile augmentée de 10% dans la région

Les primes d'assurance-automobile qui avaient subi une hausse générale de 17% en 1964, ont augmenté encore de 10% cette année. Les augmentations s'appliquent aux polices renouvelées ou émises après le 1er janvier 1965. Selon la Canadian Underwriters Association qui représente environ 100 compagnies d'assurance au Canada, les taux seront relevés au Canada d'environ 15,3%. Malgré l'augmentation des primes l'an dernier, les primes perçues s'avèrent insuffisantes pour payer toutes les réclamations et on prévoit un déficit global d'environ \$20 millions pour 1964.

DANS NOTRE REGION

Notre région est divisée en deux territoires: la ville de Terrebonne et la partie rurale et les villages environnants. Voici quelques exemples de l'augmentation des primes.

Dans le territoire urbain, un conducteur de plus de 25 ans, qui n'a pas eu d'accident depuis trois ans et qui se sert de sa voiture pour promenade, paiera \$70.00 par année au lieu de \$64.00 pour une assurance de \$50,000 pour dommages à autrui. Pour une assurance de \$10,000., le même conducteur paiera une prime de \$74.00 au lieu de \$66.00. S'il se sert de sa voiture pour travailler, le même conducteur déboursa \$111.00 au

lieu de \$93.00 pour une assurance de \$50,000 et de \$117.00 au lieu de \$97.00 pour une assurance de \$100,000. L'augmentation est sensiblement la même pour le territoire rural.

Toujours en territoire urbain, le même conducteur, assurant une voiture 1964 ordinaire, avec \$250.00 déductible, paiera pour ses dommages personnels, \$31.00 au lieu de \$28.00. En milieu rural, la prime est de \$51.00 au lieu de \$48.00.

Il faut comprendre ici qu'il s'agit des primes pour l'assurance couvrant la responsabilité à d'autres ainsi que la collision. Il faudra ajouter, s'il y a lieu, l'as-

urance pour le feu et le vol, l'assurance des frais médicaux, etc.

RAISONS

Dans la circulaire de décembre, la Canadian Underwriters' explique la nouvelle augmentation de la façon suivante: "L'augmentation du nombre des automobiles immatriculées, jointe à l'accroissement des distances parcourues par l'automobiliste moyen, a abouti à un engorgement croissant de la circulation et à la multiplication des accidents". La circulaire ajoute que chaque accident coûte beaucoup plus cher qu'avant, tant pour les

soins hospitaliers ou médicaux que pour les réparations des véhicules.

QUELQUES CHIFFRES

Toujours selon la C.U.A., il y a eu 66,575 accidents au Canada en 1960 comparativement à 115,005 en 1963; 21,447 blessés en 1960 et 33,885 en 1963, soit une augmentation beaucoup plus forte que l'accroissement des véhicules enregistrés durant la même période. Du 1er janvier au 30 septembre 1964, le nombre d'accidents a été de 3,4% supérieur à l'année précédente, tandis que le nombre de blessés augmentait

de 10,9%.

La moyenne des réclamations pour les automobiles privées s'établissait à \$354.00 en 1958 et à \$419.00 en 1963. Quand on multiplie cette seule différence par un million de véhicules, ça fait une jolie somme!

En ce qui concerne la tendance des taux, voici quelques chiffres de comparaison: pour la même automobile et le même conducteur, il en coûte \$76.00 à Toronto, \$84.00 à Vancouver, \$148.00 à Montréal, \$176.00 à Buffalo, \$145.00 à Cleveland, \$223.00 à San Francisco, et \$294.00 à Boston où existe l'assurance obligatoire d'Etat.

VOICI L'ENVOY ET L'EPIC 65

OFFERTES PAR GENERAL MOTORS À CEUX QUI RECHERCHENT LE MAXIMUM DE QUALITÉ DANS UNE PETITE VOITURE. Qualité parfaite! Confort et sûreté de marche exceptionnels rehaussés par de toutes nouvelles et élégantes carrosseries. Constatez par vous-même que l'Envoy est la voiture 1965 la plus luxueuse de sa catégorie.

Cette qualité se retrouve dans l'Epic 1965, la petite voiture capable d'encaisser! Magnifiques intérieurs et détails luxueux, chauffage incomparable. Moteur de 4-cylindres 50 CV le plus nerveux de sa catégorie. Passez voir chez le concessionnaire Chevrolet-Envoy l'Epic et l'Envoy 65, deux voitures d'inspiration nord-américaine et de construction anglaise.

à
TERREBONNE
\$ **1753.00**
seulement

*Prix de détail maximum suggéré du sedan Epic standard à 2 portes avec chauffage-dégivrage, livraison comprise. Le prix mentionné comprend les frais de manutention et de livraison et les taxes fédérales et d'accise. Taxes provinciales et locales et frais d'immatriculation non compris.

En haut: Le sedan Epic Deluxe 1965, à 2 portes

En bas: Le nouveau sedan Envoy Spécial 1965

UNE VALEUR GENERAL MOTORS



PRODUITS FABRIQUÉS POUR GENERAL MOTORS PRODUCTS OF CANADA, LIMITED PAR VAUXHALL MOTORS LIMITED, LUTON, ANGLETERRE. PIÈCES ET SERVICE D'ENTRETIEN D'UN Océan À L'AUTRE.

EP-465CP

CONCESSIONNAIRE AUTOMOBILE EPIC A TERREBONNE

CANUEL AUTOMOBILE INC.

Lucien Canuel, propriétaire

Dépositaire: Chevrolet - Chevelle - Chevy II - Envoy - Corvaire - Oldsmobile F-85 - Camions Chevrolet

129 rue Masson

Terrebonne

Tél. 666-3766

Rapport de police pour décembre

Je vous soumetts mon rapport des activités du département de la police durant le mois de décembre 1964.

1 — Crimes et infractions divers: Vol d'un pneu de rechange; vol de deux miroirs sur une automobile en stationnement; automobile rapportée volée: 1; retrouvée: 1; bicycle rapporté volé: 1; retrouvé: 1.

2 — Méfaits publics: 1

3 — Dommages à la propriété: 4.

4 — Troubler la paix: 9; arrestation: 1.

5 — Personnes et enfants perdus: 2; retrouvés: 2.

6 — Arrestation d'un individu pour facultés affaiblies par l'alcool au volant.

7 — Détentions au poste pour enquêtes ou protection: 7.

8 — Enfant mordu par un chien.

9 — Portes de commerces trouvées débarrées: 8.

10 — Permis et licences: 2.

11 — Feux dans la ville: 3; extérieur: 1.

12 — Enquêtes diverses conduites par le département sur réception de plaintes de moindre importance: 127.

13 — Animaux détruits au garage municipal: 13.

14 — Hit et Run: 1; éclairci par le département.

15 — Accidents de circulation: 37; personnes blessées: 2; mortalité: aucune; accident autre que circulation: 1; personne blessée: une.

16 — Circulation: a) vitesse, 11; b) Arrêt, 36; c) Stationnement, 20; d) Sens-unique, 3; e) Virage en U, 1.

17 — L'automobile de la police a parcouru 5,112 milles durant le mois de décembre et a dépensé 602 gallons de gazoline.

Ne manquez pas "Rue de l'Anse", tous les jeudis à 8 h. P.M. et Cinéma International tous les vendredis à 8:30 P.M. sur le réseau français de Radio-Canada

LE DEPUTE FEDERAL L'AFFIRME :

Les travaux aux pénitenciers de Ste-Anne débiteront dès ce printemps

Etude des Terrains dans Ste-Anne

D'après certaines sources, il se ferait des sondages et des études assez poussées sur les immenses terrains qui avoisinent les municipalités de Ste-Anne-des-Plaines et St-Joachim-de-la-Plaine. On a parlé dans ces milieux de l'établissement d'usines pour le Pacifique Canadien et on y transporterait même les actuelles usines Angus de Rosemont. On ajoute qu'il se pourrait que Canada Packers y établisse une salaison importante.

On le voit, les rumeurs vont bon train dans la région. Le maire de Ste-Anne, lui, ne dit mot mais a toujours sur les lèvres un sourire entendu lorsqu'on aborde le sujet.

Par ailleurs, la venue des deux pénitenciers dans Ste-Anne serait à l'origine de l'établissement de plusieurs grandes entreprises.

Le COIN du LIVRE

PAR NICOLE LAVIGNE

MORRIS L. WEST: L'AVOCAT DU DIABLE *

Douze mois à vivre! Pas plus, peut-être moins. Blaise Meredith apprend avec beaucoup de courage qu'il doit bientôt quitter ce monde, ses amis, son travail. En se promenant seul, le soir, il découvre combien, au fond, il tient à la vie, avec quel bonheur l'humain s'attache à tout ce qui vit, croît, respire. En pleine nature, alors qu'une sueur froide coule sur son front, il a peur, il s'interroge...

Prêtre depuis vingt ans, Mgr Meredith s'est consacré à prouver que la vie est une imperfection transitoire, la terre un pâle symbole de son créateur. La date de sa délivrance maintenant fixée, il ne peut l'accepter avec la confiance qu'il a toujours recommandée. Sa nouvelle mission d'Avocat du diable dans la cause de la béatification de Giacomo Nerone lui permettra peut-être de se comprendre lui-même, de vaincre sa peur, de trouver l'apaisement et le réconfort tant souhaité.

Blaise Meredith devient immédiatement l'ami de l'évêque Aurélio, de Valenta. Ce dernier le prépare à sa mission et lui fait prendre connaissance des premiers dossiers relatifs à la vie de Nerone et des témoignages recueillis auprès des personnes qui l'ont intimement connu.

La tâche n'est pas facile. Les gens de ce petit village affirment avoir obtenu, par son intermédiaire, des faveurs spéciales. Des miracles, pour lesquels il faut obtenir des preuves suffisantes, seront-ils valables devant la Sacrée Congrégation des Rites? Bref, avant de se rendre sur les lieux même où Giacomo Nerone devint un héros, Blaise Meredith n'est assuré de rien et le plus grand silence entoure la vie et les origines de Nerone.

Meredith impressionne les gens de Gemella Minore. "Il est encore mieux que je l'aurais imaginé" disent les uns. Mais le premier appui lui vient incontestablement du Dr Aldo Meyer qui a de plus accepté d'agir comme son conseiller médical durant son séjour à Gemella Minore. Son influence est si marquante qu'il recueille du médecin des renseignements de premier ordre qui, tout en lui permettant d'avancer à grands pas dans son enquête, le mettent en garde contre les mauvaises intentions de certaines personnes. Meyer, un incroyant, devient un ami de l'évêque, se confie à lui... Nia Sanduzzi, qui fut la maîtresse de Nerone et de qui elle eut un fils nommé Paolo, est également décidée à tout confier à l'évêque. Ce dernier pourra de plus prévoir les ruses de l'insatisfaite Anne de Sanctis: cette dernière trouvera peut-être enfin sa voie et chassera définitivement de son cœur toute passion et jalousie.

Mais le temps s'écoule rapidement et vient le moment où Meredith doit paraître devant le Créateur. Sur son lit de mort, assisté de son ami l'évêque Aurélio, Meredith rend l'âme après avoir dit, clairement: "J'ai eu peur si longtemps. Et maintenant c'est si facile".

Sa mission est accomplie. Quels que soient les résultats de l'enquête, l'Avocat du diable aura servi le Tout Puissant jusqu'à la fin, dans un cadre où plus que jamais il s'est senti à la fois homme et prêtre...

Les critiques anglais et américains ont réservé à l'Avocat du diable un accueil enthousiaste. Traduit de l'anglais par Cécile Mes-sadié, ce roman ne peut laisser le lecteur indifférent. En pénétrant d'une manière nouvelle les pensées de l'écrivain, il suivra avec intérêt l'aventure de Blaise Meredith, image fidèle du plus commun des mortels qui, face à la mort, poursuit sa mission avec amour et obéissance, une âme compréhensive et humaine, une énergie et une force attisée par les tendons de la foi.

L'Avocat du diable est un roman de grande classe et en le parcourant le lecteur éprouve une certaine admiration pour le héros de L. West, cet écrivain australien qui peint si adroitement l'image étrangement vivante du prêtre, les défaillances et les ambitions de l'homme avec une touche de délicatesse et de compréhension.

* L'Avocat du diable est un autre intéressant roman qui se trouve dans les rayons de la bibliothèque municipale.

Produits Sirois

M. Benoit Lincourt annonce à sa clientèle qu'il vend les produits alimentaires, nécessités domestiques, préparations de toilette et médecines diverses du Dr Sirois. Il est à disposition de tous et fait la livraison gratuite. L'adresse: 55 rue St-André.

Le député de Terrebonne aux Communes a annoncé à l'assemblée qui réunissait les libéraux de notre ville, dimanche dernier, qu'un premier contrat avait été octroyé pour le tracé d'un chemin dans le secteur où seront construits les deux nouveaux pénitenciers près de la municipalité de Ste-Anne-des-Plaines.

M. Léo Cadieux, M.P. a ajouté que les travaux où seront employés plusieurs centaines d'hommes, débiteront dès ce printemps sur les 600 arpents réservés par le Gouvernement fédéral pour la construction des établissements pénitentiaires. D'après M. Cadieux les travaux se poursuivront jusqu'en 1966.

Prêt du gouvernement fédéral à Bois-des-Filion: \$370,000.

OTTAWA, le 12 janvier — ministre fédéral de qui relève l'honorable John R. Nicholson, l'activité de la Société centrale

d'hypothèques et de logement, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement fédéral avait approuvé un prêt de \$370,000 en faveur du village de Bois-des-Filion, Québec, afin d'aider à y réaliser un projet d'épuration des eaux-vannes.

Ce prêt, qui est consenti aux termes de la Loi nationale sur l'habitation, sera remboursable en 40 ans au taux d'intérêt de 5% p. 100 l'an. Le montant du prêt est calculé d'après un coût estimatif de \$557,500.

Le village de Bois-des-Filion projette d'installer un système complet d'égout sanitaire. Le prêt LNH aidera donc à financer la construction d'une station d'épuration des eaux-vannes ainsi que l'installation d'un égout collecteur par gravité d'un diamètre variant de 12 à 42 pouces, sur environ 7,633 pieds courants.

Si les travaux sont terminés au plus tard le 31 mars 1967, la SCHL pourra renoncer au remboursement de 25 p 100 du principal du prêt consenti en vertu de la LNH et à 25 p. 100 de l'intérêt couru ou payé au compte du prêt à la date de parachèvement des travaux.

Un siège de première rangée à la

COMMISSION SCOLAIRE

Assemblée du jeudi 7 janvier
PRESENTS: Me Léopold Gravel, N.P., président; MM. Philippe Sanscartier, Achille Lachapelle et Jean-Paul Allard, commissaires. Le secrétaire-trésorier, M. Raymond Rouleau, C.A. M. Robert Clark, commissaire, était absent.

SOUSSIONS POUR ECOLE
Deux soumissions ont été présentées pour la vente de gré à gré d'une école désaffectée, soit l'école No 1: M. Lucien Beaudoin, de RR. No 1 à Ste-Anne-des-Plaines, a soumis un prix de \$510.00 alors que M. Roger Gauvreau de RR. No 1, Terrebonne offrait un prix de \$500.00. Il s'agit ici du terrain et de la bâtisse. Sur une proposition de M. Lachapelle, il a été résolu de demander au ministère de l'Education la permission de vendre de gré à gré à M. Roger Gauvreau.

ACCEPTATION
Le Conseil municipal a ratifié l'entente du déblaiement de la neige sur une lisière de terrain appartenant à la Commission et qui sera payée par celle-ci entre les écoles Léopold-Gravel et St-Louis, sur la rue St-Sacrement et qui servira au stationnement.

EMPRUNT TEMPORAIRE
La Commission a demandé l'autorisation à Québec de faire un emprunt de \$35,000, au fur et à mesure des besoins, à la Banque Canadienne Nationale, pour les déboursés de l'administration et notamment le remboursement du capital et d'intérêts au montant de \$8,951.25 sur l'emprunt de \$278,000 du 1er février 1959. La Commission doit faire cet emprunt en attendant la rentrée des taxes.

TOUJOURS DES SPECTACLES DE CHOIX AU

CHIC



MOTEL LE SOMMET

En vedette : 15-16-17 janvier — 2 spectacles

JEAN MARIN

CHANTEUR

Rita Bouvier

danseuse

Rickay Day

COMEDIENNE
M. C.

LE DIMANCHE: SPECTACLES A 5h. et 9.30h.

LE VENDREDI: SOIREE DES DAMES! — ENTREE ET COCKTAIL GRATUITS!

CUISINE DELICIEUSE • BUFFET DU DIMANCHE SOIR • ATMOSPHERE AGREABLE

Musique continue à l'orgue par
MARCEL LACOMBE

Orchestre sous la direction de
GUY VIDAL

TOUJOURS DES SPECTACLES DE CHOIX ET UNE AMBIANCE AGREABLE AU

MOTEL LE SOMMET

JEAN-PAUL CLARK,
Propriétaire
MONTEE PINCOURT

ABC

... c'est aussi simple que cela pour s'abonner

à LA REVUE DE TERREBONNE. Découpez le coupon à droite, indiquez vos nom et adresse et envoyez le tout avec votre dollar (ou \$2.) à notre adresse.

LA REVUE DE TERREBONNE

83, rue Thérberge C.P. 900 Terrebonne, Qué.

Nom 1 an : \$1.00

Adresse 2 ans : \$2.00

C.P.

AU CONSEIL MUNICIPAL

comme si vous y étiez

Assemblée du 7 janvier

Le Conseil en son entier était présent à l'assemblée, la première de l'année 1965. Bien peu de questions intéressantes à l'ordre du jour.

LA TAXE DE VENTE

La taxe de vente a rapporté au trésor municipal, durant les douze mois de 1964, la somme de \$72,749.76. Cette taxe rapportera au-delà de \$85,000 en 1965 et compensera pour une partie des revenus du pont. A noter que les revenus du pont en décembre ont été de seulement \$8,158.10. Il y avait (au 7 janvier) quatre percepteurs qui gagnaient \$76.00 par semaine.

FACTURES

Le montant à payer aux fournisseurs de la Ville: général, \$32,236.09, section aqueduc, \$1,723.59, règlements, \$2,330.86. Total: \$36,290.54.

Seule la facture de Grenier Automobile Inc. a été mise de côté pour étude. L'échevin Bélisle a dit que le Conseil escomptait un camion de 5 tonnes alors qu'on a reçu un "3 tonnes amélioré". Ceci n'était pas nécessairement contraire à la demande de soumission mais qu'on s'attendait à un plus gros camion. Il a demandé que cette facture soit mise de côté pour étude. L'échevin Paquin a dit que si ce camion a été utilisé, il n'y avait pas grand-chose à faire...

POUR L'USINE

Le Conseil a approuvé un versement de \$25,000 à la Cie Canadienne des Eaux et de l'Ozone en acompte sur une balance due au contrat de \$39,544.80, vu que l'usine n'était pas encore officiellement acceptée.

Un paiement de \$20,671.20 sera fait à Tolhurst Ltée pour travaux sur la rue Masson pour donner de l'eau à Lachenaie et Mascouche. Un extra de \$645.64 a été accepté, l'entrepreneur ayant dû faire du travail additionnel à cause d'un ponceau de la Voirie provinciale.

CLAUSE A INSERER

L'échevin Dubé, appuyé par M. Daunais, a proposé qu'à l'avenir une clause spéciale soit insérée dans tout devis de travaux selon laquelle tout extra à un contrat devra d'abord être soumis par écrit par l'ingénieur, au Conseil pour approbation.

LETTRES DE M. BERTRAND

L'hon. Lionel Bertrand, C.L. a accusé réception de plusieurs lettres du Conseil. Il a mentionné entr'autres qu'il s'occuperait de la question d'une subvention accrue en marge du futur grand boulevard.

MONTEE PINCOURT

Le Conseil a fait parvenir au ministère des Travaux publics et la Voirie provinciale un télégramme et une lettre demandant que l'expropriation des terrains et bâtisses se fasse plutôt à l'est qu'à l'ouest de la Montée Pincourt.

INGENIEUR PERMANENT

M. Normand Bumaylis, ingénieur professionnel, de la rue

Louisbourg, à Montréal, a rencontré le Conseil en comité le 21 décembre et a adressé une lettre à nos édiles mentionnant les conditions d'un futur engagement.

Il a mentionné un salaire de \$10,500 par année plus une allocation de \$75 par mois pour son automobile. Il a expliqué en détail la procédure à suivre pour charger aux promoteurs et constructions d'habitations les frais d'ingénieur municipal et a assuré le Conseil qu'il pourrait rendre de nombreux services à la ville.

L'échevin Dubé a demandé que le conseil laisse au conseil qui

sera élu le 1er février, l'opportunité d'engager ou non un ingénieur.

PERMIS

Un permis de construction a été octroyé à M. Jules Vaillancourt de la rue Chartrand.

SABLAGE DES RUES

L'échevin Bélisle, en collaboration avec l'échevin Vaillancourt, vera à suggérer à l'inspecteur municipal l'emploi de petites pierres de 1/8" (au lieu de 3/8" jusqu'ici employées pour les intersections glacées. Il a dit que le sablage était un gaspillage sur les coins de rues et de se servir de sable seulement sur les trottoirs.

PATINOIRES

Sur une proposition Dubé-Fon-

taine, il sera demandé à l'inspecteur de mettre à la disposition de M. Delorme, chargé de l'entretien des patinoires, le nom-

bre d'hommes nécessaires afin que les ronds à patiner soient à la disposition du public plus souvent.

Dernière assemblée du présent conseil le 22 janvier

Vendredi soir le 22 janvier prochain, à 8 h. aura lieu l'assemblée d'ajournement du Conseil municipal. Ce sera en fait la dernière de la présente administration. Il se peut qu'on fasse connaître aux contribuables quelques chiffres des états financiers sans toutefois entrer dans les détails. Le bilan sera-t-il prêt? Nous l'ignorons. Le secrétaire et le vérificateur travaillent à temps supplémentaire depuis plusieurs jours afin de présenter au moins quelques chiffres.

S. H. le maire Martel et MM. Paquin, Daunais et Fontaine feront sans doute le discours de circonstance vu la fin de leur mandat ce mois-ci.

Nous invitons donc les contribuables à assister en grand nombre à cette dernière assemblée.

VOICI

deux nouvelles et sensationnelles Vauxhall

...des voitures joignant l'économie à l'agréable
comme seul General Motors peut en présenter



SEDAN VIVA



101 SUPER VICTOR

la Viva 1965

Beauté et élégance nouvelles. Intérieur de luxe complètement redessiné. Nouvelles couleurs vives. Luxe nouveau. Epais tapis et décoration de qualité. Accoudoirs à l'avant et à l'arrière. Silence de marche encore plus grand grâce à une insonorisation encore améliorée. Confort nouveau. Sièges avant améliorés, de type baquet, profonds. Siège arrière banquette, enveloppant... et, de plus, de nombreux avantages éprouvés de la Viva: grande largeur à hauteur des sièges, 51 pouces à l'avant; rapport poids-puissance très favorable; nerveux moteur de 50 CV; coffre à bagages de 10.7 pi. cu.; économie supérieure: jusqu'à 45 milles au gallon... sans parler du prix d'achat particulièrement modique. Allez voir la Viva 1965 qui vous offre de si nombreux avantages.

\$ 1,738.*

seulement

*Prix de détail maximum suggéré pour le sedan Viva avec chauffage-dégivrage à

TERREBONNE

Le prix mentionné comprend les frais de manutention et de livraison ainsi que la taxe de vente fédérale et la taxe d'accise. Taxes provinciales et locales et frais d'immatriculation non compris.

la Victor 1965

Plus large et de lignes plus gracieuses, plus longue et plus élégante encore que le modèle précédent, la Victor 1965 présente une silhouette originale. Et elle offre encore bien d'autres innovations. Par exemple, elle est plus vaste. Grâce à ses glaces latérales incurvées, la largeur à hauteur d'épaules a été augmentée de 4 pouces, ce qui permet à trois personnes de s'asseoir côte à côte, sans être serrées. Le coffre est également plus spacieux et le nouveau système de chauffage et de ventilation assure en toutes saisons un confort parfait. Les freins autorégulateurs apportent encore un surcroît d'efficacité. Les traitements anti-rouille et d'étanchéité améliorent la durabilité. Quant à la puissance de ce modèle, elle a été, elle aussi, augmentée. Cependant, certaines choses demeurent inchangées, comme les qualités économiques de la Victor, et sa facilité de manoeuvre. Ce sont des caractéristiques Vauxhall permanentes. Mais ce n'est que par vous-même que vous pouvez vous rendre compte de tout ce que la Victor 101 peut vous offrir. N'attendez pas, allez voir et conduire la Victor 101 de 1965.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

LA VAUXHALL DE GENERAL MOTORS

Ne manquez pas les émissions télévisées "Rue de l'Anse" et "Cinéma de Paris" dont l'heure et le canal figurent au programme local.

V-66107

CONCESSIONNAIRE AUTORISE VAUXHALL - PONTIAC A TERREBONNE

LIONEL GRENIER AUTOMOBILES INC.

Vente — Service — Pièces : PONTIAC — BUICK — ACADIAN — VAUXHALL — CAMIONS G.M.C. et BEDFORD

93 rue St-Louis (angle Théberge) Terrebonne Tél. 666-3747 et 666-3748

Demande de soumissions pour une école d'initiation au travail

La Commission scolaire régionale Duvernay demande actuellement des soumissions pour les travaux de construction d'une école d'initiation au travail de 12 classes et 8 ateliers. Cette construction sera érigée à Duvernay, à proximité de la Montée Masson, près de l'école régionale de 48 classes.

La construction comprendra des pièces de service et d'administration et une salle de groupement. Les plans sont de l'architecte, M. Jean Charbonneau, 243

chemin de la côte Ste-Catherine, à Montréal qui a les formules officielles de soumissions.

Les soumissions doivent être livrées au bureau du secrétaire-trésorier de la Commission scolaire régionale Duvernay, le ou avant le 19 janvier prochain avant 4 h. 30 p.m. Un chèque visé de \$40,000 ou bon de garantie, doit accompagner chaque soumission.

La commission ouvrira ces soumissions à une session qui aura lieu le 19.

Danse des pompiers le 27 février

L'Association des Pompiers de Terrebonne organise présentement sa grande danse annuelle qui aura lieu à la salle de l'hôtel de ville, samedi soir le 27 février. L'orchestre de Cléo Scherer fera les frais de la musique. L'entrée sera de \$1.00. Plusieurs

divertissements seront au programme.

Toutes les recettes de la soirée sont versées au fonds de bienfaisance de l'Association. Nous encourageons donc nos lecteurs à acheter au moins un billet pour cette danse du 27 février.

Courrier Confiance

DE MARIANNICK

Adresser : Courrier-Confiance, C.P. 900, Terrebonne

J'ai rencontré cet été un homme qui me plaisait beaucoup. L'attirance semblait réciproque car nous avons été presque tout le temps ensemble. Il est parti précipitamment sans me laisser d'adresse, rappelé par des affaires urgentes. Depuis ce temps je n'en ai pas entendu parler. Pourtant il avait noté mon adresse. Il ne m'a jamais écrit pas même pour Noël! Je ne sais plus que penser, il paraissait se plaire avec moi pourtant. Serait-il marié? Je ne pense qu'à lui, les autres ne m'intéressent plus. Je ne l'oublierai jamais!

VINGT-CINQ PRINTEMPS.

Même si vous avez vingt-cinq printemps j'ai nettement l'impression que vous êtes demeurée naïve comme une toute jeune fille! Vous ne pouvez cependant pas continuer à vivre de rêve et d'illusions. La réalité est plus dure, j'en conviens, mais ne pensez-vous pas qu'il va falloir vous y soumettre tôt ou tard? Il est fort possible que cet homme ne soit pas libre alors il est honnête d'agir comme il le fait. Vous a-t-il donné de réels espoirs au cours de ces vacances ou s'est-il montré simplement un agréable compagnon? Beaucoup d'hommes, surtout en vacances, agissent comme des collégiens! Ils prennent ce qui se présente d'agréable sans se soucier du lendemain. Peut-être ne s'est-il pas douté de l'impression profonde qu'il faisait sur vous... Les hommes oublient facilement que nous sommes plus sentimentales qu'eux. Vous devez vous distraire et accepter les sorties qui se présentent même si les autres ne vous intéressent plus. Il faut que vous vous efforciez d'oublier cet homme. Je ne prétends pas que ce soit facile mais rien n'est facile dans la vie et la paix ne vous viendra pas sans effort. Il faut que vous ayez la volonté de guérir. On guérit d'un amour comme d'une maladie vous savez! Mais il faut le vouloir intensément. Lorsqu'un nouveau visage aura remplacé, dans votre cœur, le visage de cet homme vous serez guérie. Je vous le souhaite de tout cœur!

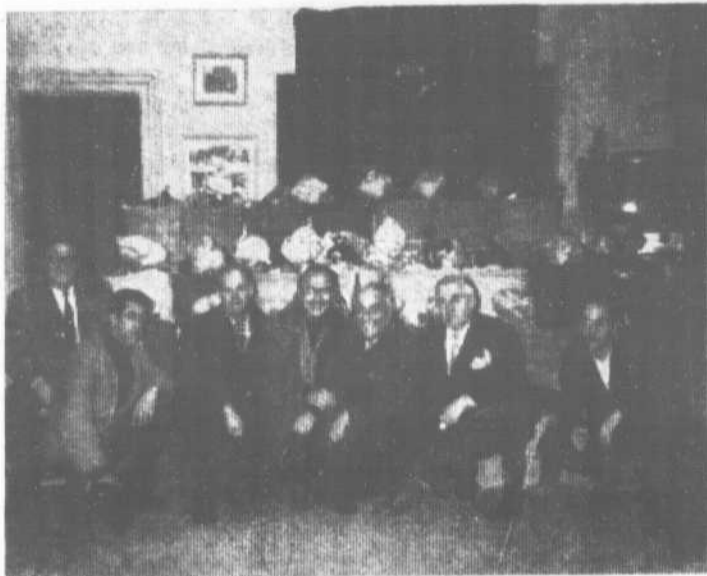
* * *

Une de mes amies m'a rapporté que, durant un voyage, son mari et le sien avaient eu une aventure avec les femmes. J'ai questionné mon mari qui a fini par avouer qu'il m'avait trompée. Il m'a dit que c'était un accident qui ne se reproduirait plus, qu'il en avait été dégoûté. Je ne puis oublier sa trahison... Je me dis que s'il m'avait aimée il n'aurait pas agi comme ça. Le croyez-vous sincère quand il dit m'aimer? Quelle doit être mon attitude envers lui?

COEUR BLESSE

Bien sûr que votre mari est sincère! Ne savez-vous pas qu'un homme attache fort peu d'importance à cette sorte d'aventure. Remarquez que je n'approuve pas sa faiblesse momentanée. Il a eu tort de céder à ses impulsions mais de là à conclure qu'il ne vous aime plus c'est différent! Il faut absolument vous sortir cela de la tête car vous vous faites un mal inutile. Je comprends que vous vous sentiez blessée mais il ne faut pas gâcher votre vie pour un accident. Si votre mari avait un accès de fièvre vous ne lui en tiendrez pas rigueur. Dites-vous que c'est un peu ce qui s'est produit... Son accès de fièvre est passé et il n'y a aucune raison pour qu'il revienne. Faites-lui confiance. Ne lui réparez plus de tout cela. Montrez-vous compréhensive et bonne et vous vous l'attacherez davantage tandis qu'une attitude tendue et jalouse risque d'envenimer les choses. Dites-vous, puisque votre mari n'est pas un coureur de jupons, qu'il a été pris par surprise et pardonnez-lui cette fredaine.

Quant à votre amie elle aurait pu garder pour elle ses découvertes. A votre place je ne me fierais pas trop à cette sorte d'amitié! Si elle aborde de nouveau le sujet avec vous je lui ferais clairement voir que, pour vous, l'incident clos et la page tournée. Soyez polie mais ferme envers elle. De grâce ne faites pas un drame d'une défaillance. Courage! Je souhaite que votre cœur se cicatrise très vite, "Coeur blessé".



PANIER DE NOËL — Le 22 décembre dernier, les membres du comité du Panier de Noël ont distribué 30 paniers à des familles pauvres de notre Paroisse au nom des membres du Conseil local des Chevaliers de Colomb. Le président du comité était M. Yvon Brière, intendant du Conseil. Sur notre cliché, les membres qui se sont dévoués: MM. Armand Corbeil, Jean Geoffroy, Louis-Philippe DeSerres, Georges Lafond, Jules Demers et Paul-Aimé Boisvert. Les membres du comité remercient très sincèrement tous les généreux donateurs.

Naissances

LAVERGNE — Le 10 janvier a été baptisée Marie, Thérèse, Diane, fille de M. et Mme Armand Lavergne (née Simone Gendreau), née le 27 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Melançon, oncle et tante.

ALLARD — Le 10 a été baptisée Marie, Francine, Sylvie, fille de M. et Mme Simon Allard (née Micheline Giroux), née le 13 décembre. Parrain et marraine, M. Fernand Charpentier et Francine Giroux.

McDUFF — Le 10 janvier a été baptisé Joseph, Alain, Rodrigue, fils de M. et Mme Gilles McDuff (née Jeannine Olexy-chuck), né le 4. Parrain et marraine, Dr et Mme Rodrigue Lefebvre, oncle et tante.

BEDARD — Le 10 a été baptisé, Joseph, André, Sylvain, fils de M. et Mme André Bédard (née Lucille Durocher), né le 3. Parrain et marraine, M. et Mme André Goyer, oncle et tante.

LUNDI - VOTONS POUR DENIS HARDY



Lundi prochain, les électrices et électeurs seront appelés à choisir un député qui représentera le comté de Terrebonne au Parlement de la province, et complètera le mandat de l'hon. Lionel Bertrand.

D'aucuns seront peut-être tentés de s'abstenir de voter, jugeant le geste inutile dans les circonstances; une telle attitude ne serait-elle pas regrettable? Voter est un devoir, et c'est la voie normale en régime démocratique dont disposent les électeurs pour choisir un représentant et pour exprimer leurs opinions sur la politique du gouvernement en fonction.

Lundi toute la province aura les yeux tournés vers Terrebonne; les électeurs de Terrebonne ont donc la responsabilité de témoigner à la face de la province de leur habituel esprit civique, de leurs sens reconnus des responsabilités, et de maintenir la haute réputation politique que leur comté a acquise au fil des années.

Les électeurs d'ailleurs savent quel est mon programme: j'ai accepté avec fierté de porter le flambeau libéral, en raison de la politique dynamique et progressive que le gouvernement Lesage donne depuis quatre ans à la province.

Cette politique est conforme aux aspirations du peuple québécois, et à son épanouissement je veux apporter mon entière contribution.

La tâche de représenter Terrebonne au parlement et de succéder à l'hon. Lionel Bertrand n'est pas facile. Il a consacré toute sa vie à servir le comté, et de façon totale et absolue. Sa vie politique sera pour moi une inspiration.

Même si la tâche est lourde, je suis déterminé à assumer toutes les responsabilités qu'elle comporte.

Mon idéal a toujours été de faire de la politique une carrière. L'occasion m'en est offerte. Mais pour remplir pleinement ce rôle la coopération de tous, des principaux corps constitués et des groupements organisés, m'est entièrement nécessaire.

Je sollicite donc le vote de tous. Je demande leur confiance. Ils auront dans deux ans l'occasion de dire si je l'ai méritée.

DENIS HARDY

LE SEUL CANDIDAT DIGNE DE CONFIANCE

L'hôpital St-Louis non affecté

L'annonce par le ministère de la Santé du Québec de nouvelles normes en ce qui a trait aux hô-

pitaux privés n'affectera pas l'hôpital St-Louis de Terrebonne, selon la déclaration qui a été faite

à notre journal par le directeur, M. Jean-Marc Parent, M.D. Les nouvelles normes affecteront seuls les hôpitaux privés qui reçoivent les cas chroniques, ce qui

n'est pas le cas ici.

Signalons ici que l'hôpital St-Louis a enregistré au cours de 1964, 793 cas d'hospitalisation. Trois cents vingt-deux naissances

ont eu lieu dans cette institution. C'est Mme Roger Lévesque, de St-Esprit, qui a eu l'honneur d'avoir le premier bébé de 1965 à cet hôpital: une fille née à 12 h.



Allons de l'avant avec

HARDY

DANS

TERREBONNE

POUR TERREBONNE — Des millions pour améliorer le système routier, et des millions pour parachever l'Autoroute jusqu'à Sainte-Adèle; plans déposés pour Sainte-Agathe; au-delà par la suite — POUR TERREBONNE — l'imposante somme de \$704,228.47 en travaux d'hiver, 1963-1964. — POUR TERREBONNE — en 1964 seulement, subventions de \$879,850.00 services municipaux d'aqueduc et d'égouts; présentement un million et demi de demandes sous étude — POUR TERREBONNE — \$1,211,029.16 aux municipalités en 1965 grâce à l'uniformisation de la taxe de vente — POUR TERREBONNE — plus de 9 millions de dollars depuis 1960 en assurance-hospitalisation et services de santé — POUR TERREBONNE AUSSI: — nouveaux ponts à Terrebonne, nouveau tracé route 18, route inter-comtés pavées jusqu'au Parc du Mont-Tremblant et son développement intensif; et quoi encore? Des millions de dollars en nouveaux projets: route Sainte-Marguerite-Saint-Emile; Saint-Sauveur à Morin Heights, et route 57 de Saint-Jovite au comté de Papineau; voie d'accès de Bois-des-Filion à l'Autoroute via Lorraine et Rosemère; nouveau Palais de Justice et Centre d'Apprentissage à Saint-Jérôme; écoles techniques à Sainte-Thérèse et Saint-Jérôme, etc. Expansion industrielle fantastique. Développement touristique sans rival. Agriculture hautement spécialisée — POUR TERREBONNE — Denis Hardy, un député digne de l'équipe du Québec en marche.



*Que l'année 1965
soit
pour vous tous et pour les vôtres,
la plus heureuse de toutes!*
Denis Hardy

VOTONS LIBÉRAL HARDY

NOUS SOMMES FIERS de féliciter les responsables
de la réalisation de ce projet qui sera, sans contredit,
la principale base du développement économique
de la région Terrebonne-St-François.

Champoux & Laviolette Enrg.

Entrepreneurs généraux

L'ÉPIPHANIE

— QUEBEC —

TELEPHONE — 832-2521

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX POUR LES PONTS DE TERREBONNE ET SAINT-FRANÇOIS

LES NOUVEAUX PONTS: Prélude à une ère nouvelle pour l'Île Jésus, Terrebonne et les territoires du nord

Depuis une vingtaine d'années des pressions nombreuses avaient été faites au Gouvernement provincial pour que de nouveaux ponts soient construits entre l'Île Jésus et Terrebonne. Des délégations de citoyens du nord de Montcalm se rendaient à Québec afin que ce goulot, dans lequel s'étranglait chaque fin de semaine une circulation automobile de plus en plus nombreuse, disparaisse. On voulait que les territoires s'ouvrent largement. M. René St-Pierre avait pro-

mis (cf Le Devoir du 10 mai 1963) que le nouveau pont serait terminé en 1964. Il a tenu sa promesse car les automobilistes ont commencé à y circuler dès le 20 décembre. La première demande de soumissions a été faite au début de 1963 et c'est Champoux & Laviolette de L'Épiphanie qui obtenait le premier contrat.

Le pont est double. Il est en béton armé de conception moderne et capable de supporter les charges les plus lourdes. Le pont

à St-François est à quatre travées et celui de Terrebonne de cinq travées. Les longueurs sont respectivement de 562 pieds et de 524 pieds.

Grâce à la coopération des sous-entrepreneurs dont les noms sont sur ces pages, l'entrepreneur avec ses équipes bien entraînées et compétentes, a pu terminer cette oeuvre dans le temps déterminé par les contrats. A tous ces messieurs félicitations pour de l'ouvrage bien fait.

Tableau d'honneur

ECOLE LEOPOLD-GRAVEL

(Bulletins de nov. - déc. 1964)

GARÇONS

11e année, Sc.-Lettres: Claude Bernier, Jean-Jaël Lévesque, François Duval, André Leclerc. — 10e année, Gén.-Math.: Richard Lapointe, Claude Bourgouin, Yvan Sansrègret, Jacques Leboeuf. — 9e année D, Scient.: Maurice Bernier, Jean-Denis Levert, André Lépine, Normand Desnoyers. — 9e année C, Scient.: Clermont Beaulieu, Pierre Roy, Serge Lavigne, J.-P. Lachapelle. — 9e année B, Gén.: Gilles Lachance, Roch Giguère, Jean Lincourt, Marcel Comtois. — 9e année A, Gén.: Jacques Gascon, Réjean Bourgouin, Rosaire Pelletier, Gaétan Valiquette. — 8e année D, Scient.: J.-M. Brien, Magella Emond, H. Fortin, J. Côté. — 8e année C, Scient.: Jean Bédard, Serge Cheeny, Gilles Grenon, Jean-Claude Nadeau. — 8e année B, Gén.: Serge Cashulette, Antoine Lefebvre, Normand Rhéaume, Pierre Debien. — 8e année A, Gén.: Raymond Raymond, Serge Forest, Gilbert Orr, Denis Goulet.

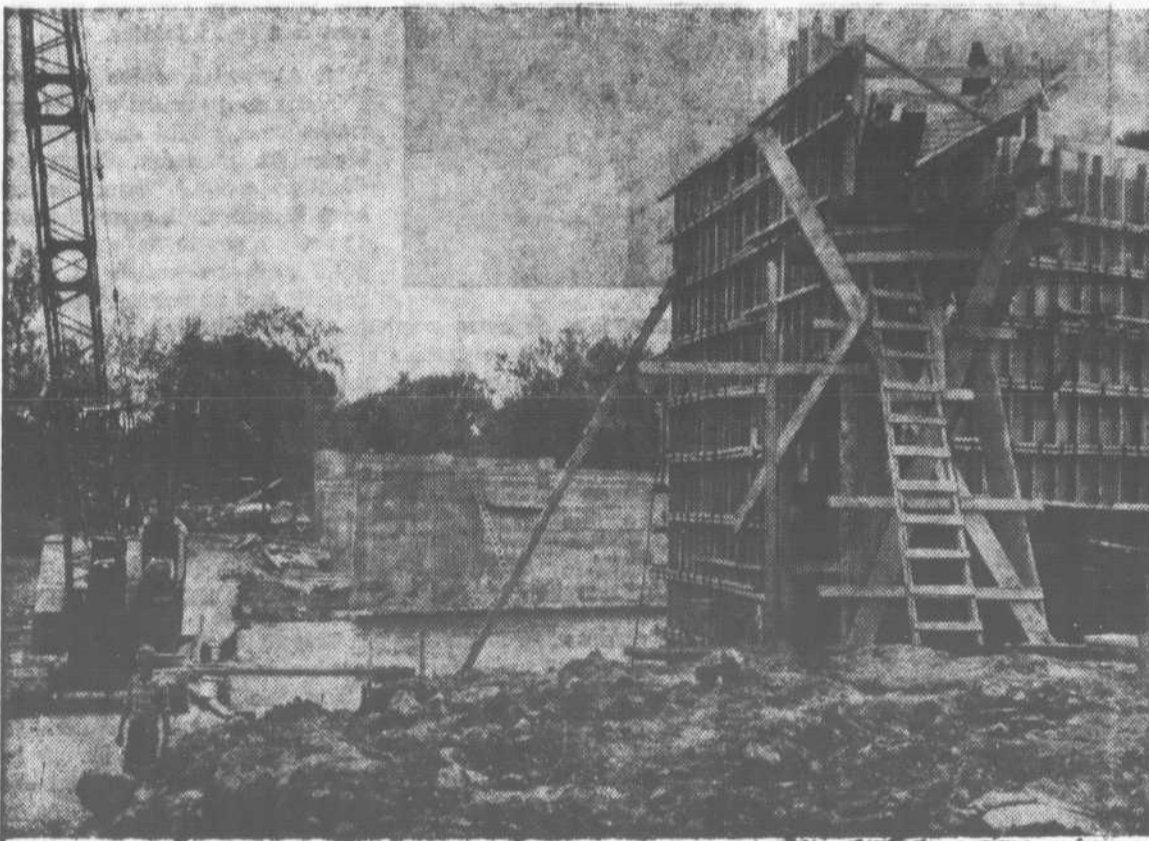
Longchamps, Claudette Bertrand, Sandra Vaillancourt, Johan Longchamps. — 10e année A, G.-Math.: Lynda Polichuck, Lise Poirier, Denise Bouchard, Ginette Beaudoin. — 9e année D, Scient.: France Madgin, Jacqueline Laurier, Francine Corbeil, Nicole Bédard. — 9e année C, Scient.: Claire Bédard, Louise Laflamme, Lucille Godard, Carole Lauzon. — 9e année B, Gén.: Thérèse L'Heureux, Jacqueline Desrosiers, Carole Groulx, Ginette Raymond. — 9e année A, Gén.: Monique Ethier, Suzanne Duguay, Marcelle Létourneau, Carole Parent. — 8e année C, Scient.: Jocelyne Caron, Gisèle Pilette, Denise Janelle, Louise Sylvestre. — 8e année B, Scient.: Cécile Legault, Francine Lemire, Francine Boisvert, Monique Jean. — 8e année A, Gén.: Manon Normand, Jeannine Lavoie, Josette Chartrand, Ginette Martin. — 7e année A: Raymonde Toutant, Murielle Groulx, Nicole Lepage. — 7e année B: Michèle Lanctôt, France Fontaine, Francine Lachance, Nicole Corriveau. — 7e année C: Michèle Héroux, Claudette Krynski, Nicole Denis.

GARÇONS

FILLES

11e année B, Sc.-L.: Danielle Sanscartier, Lorraine Thouin, Jocelyne Vallée, Lise Martin. — 11e année A, G.-Math.: Rita Eberth, Carole Alarie, Lorraine Beaudoin, Céline Janelle. — 10e année B, Sc.-L.: Mirel Long-

7e année A: Denis Varin, Alain Granon, Michel Sanscartier. — 7e année B: Serge Côté, Jacques Lachapelle, Jean-Paul Fortin. — 7e année C: Carol Morest, Jean-Guy Daunais, Guy Roman. — 7e année D: Louis Archambault, Gilles Lavigne, Denis Huot.



Les débuts de la construction des ponts

Revêtements d'asphalte

TERREBONNE QUARRIES LTD

680 BOULEVARD CURE-LABELLE • TEL. 681-1621 • CHOMEDEY

AVEC NOS HOMMAGES

QUEBEC REINFORCING STEEL INC.

Aciers d'Armature

10795 RUE EDGER,

TEL.: 322-5552,

MONTREAL 39, P.Q.

L'EQUIPE ALEXANDER

Mérite toute
votre confiance

Un vote pour ses
candidats est
un vote pour le

PROGRES



GABRIEL LAMOUREUX
candidat
"PINCOURT"

UN HOMME QUI A FAIT SES
PREUVES AUX LOISIRS



LEOPOLD MIGNACCO
candidat
"PARTIE OUEST"



JEAN-PIERRE MEUNIER
candidat
"COTE TERREBONNE"



M. Alfred Alexander, maire de St-Louis de Terrebonne, nous annonce officiellement qu'il posera sa candidature au siège de maire de cette municipalité lors des prochaines élections qui auront lieu le 18 janvier.

M. Alexander espère voir renouveler son mandat pour deux autres années afin de mener à bonne fin plusieurs projets de développements. "Deux autres années, nous dit-il, permettraient à notre Conseil de mettre au point plusieurs projets et innovations fort importants pour l'a-

venir économique de notre municipalité. Quelques-uns de ces projets sont sur le point de devenir réalité, d'autres n'en sont qu'aux premières démarches, mais tous laissent présager beaucoup plus ont donné entière satisfaction et au moment où elles aboutiront, ont donné entière satisfaction et au moment où elles aboutiront, c'est le sort de tous nos concitoyens et de notre municipalité qui en sera heureusement influencé".

MALGRE UNE VIE SOCIALE, RELIGIEUSE ET ECONOMIQUE FORT ACTIVE, M. ALFRED ALEXANDER TROUVE ENCORE LE TEMPS D'ETRE UN PERE DE FAMILLE EXEMPLAIRE

M. Alfred Alexander vit le jour le 5 novembre 1919 sur la ferme paternelle, ferme située à St-Louis de Terrebonne et portant le joli nom de "Pleasant View Farm". Il devenait le représentant de la quatrième génération de cette lignée de terriens qui ont solidement établi les assises de St-Louis de Terrebonne.

En 1943, M. Alexander épousait Mlle Murielle Alexander. Tous deux forment, avec leurs trois enfants, Alfred, Joyce et Marilyn, 20, 18 et 16 ans, une famille très unie et qui fait montre d'une étroite collaboration dans toutes leurs entreprises que ce soit dans les domaines familial, social ou autres.

Alfred junior termine cette année trois années d'études supérieures en administration et en agriculture au "McDonald College" de Ste-Anne de Bellevue. Il possède déjà, tout comme son père, un diplôme de mécanicien attitré de la Volkswagen, diplôme qu'il s'est mérité après avoir suivi un cours spécialisé de mécanique, et qui atteste de sa compétence dans l'entretien et la réparation des produits de cette firme universellement connue.

Pour sa part, Joyce seconde efficacement son père. Elle remplit le rôle de secrétaire auprès de la firme Alexander Motors Ltd., dépositaire des voitures Volkswagen et Porsche, firme qui est la propriété de M. Alexander.

Marilyn, la cadette de la famille, poursuit encore ses études à l'école secondaire de Rosemère.

Très religieux, M. Alexander est un membre de la United Church de Mascouche. Il y remplit une fonction équivalente à celle que remplit dans les paroisses catholiques le président des marguilliers. C'est à lui qu'incombe aussi la tâche de trouver, en cas de besoin, un pasteur suppléant.

Comme en toutes choses d'ailleurs, la famille Alexander se retrouve derrière le père. Mme touche l'orgue lors des cérémonies religieuses tandis que Joyce et Marilyn enseignent la religion aux jeunes enfants de la paroisse tous les dimanches, et ce pendant que les parents assistent recueillis au service dominical.

Dans tous les domaines qui touchent à la vie communautaire, M. Alexander a apporté ses connaissances, son jugement solide et son dévouement inlassable.

Quatre années durant, il a rempli la tâche de commissaire d'école pour la commission scolaire anglaise de Mascouche. Un peu plus tard, il accepta un mandat de deux ans pour remplir les mêmes fonctions, à Terrebonne cette fois.

Depuis 1961, il préside aux destinées de la municipalité de St-Louis de Terrebonne à titre de maire. Il est aussi le principal militant libéral de cette région et c'est à lui que l'on doit la réorganisation des bureaux de scrutin afin de faciliter l'usage du droit de vote pour tous les citoyens de St-Louis de Terrebonne.

Pierre LEDUC

Votez pour l'équipe Alexander

La seule équipe qui soit appuyée par les autres membres du conseil:
MM. Rolland Proulx, Louis-Gilles Ouimet, Jean Rivet.

L'équipe Alexander désire faire connaître aux électeurs ce qui s'est fait depuis les quatre dernières années au Conseil municipal:

POUR 1961-1962

- Après un référendum, abolition de la loi de prohibition.
- Engagement d'ingénieurs pour un rôle scientifique qui a permis à tous les contribuables d'être sur le même pied. Rôle obtenu à prix raisonnable à comparer avec d'autres villes et municipalités.
- Un nouveau pont à Pincourt après plusieurs démarches. Les approches ont été élargies, la route redressée et les chemins à Pincourt, aménagés pour éviter les accidents.
- Asphalte au village de Pincourt et au-delà du pont nouveau.
- Nouveaux panneaux de signalisation sur la route 20, la montée Pincourt, les rangs Nord et Sud, la Montée Valiquette. Panneaux empêchant le dépôt de vidanges sur Angora, sans charge pour la municipalité.
- Avec le concours des travaux d'hiver, des fossés ont été creusés et améliorés qui étaient demandés depuis 20 ans.
- Epargne considérable d'argent pour la municipalité en réglant et refusant certains vieux cas d'assistance publique.
- Résolution qui prévoit le paiement de la moitié du coût des enseignes dans la municipalité afin qu'elles soient identiques.
- Règlement No 273 qui permet l'éclairage de la première Avenue.
- Règlement No 274 qui permet l'établissement des travaux d'hiver pour la première fois.
- Règlement No 275 pour fixer un poll de votation dans la Montée Gagnon afin d'accommoder les contribuables qui étaient obligés de se rendre à Terrebonne

auparavant.

- Engagement d'un nouvel auditeur pour les livres de la municipalité. Maintenant cet auditeur se rend à l'assemblée afin de donner des explications aux contribuables.
- Résolution afin que le secrétaire adresse le procès-verbal des assemblées aux conseillers qui peut mieux suivre la marche des affaires municipales.
- Fossés Desjardins dans le chemin St-Roch, complétés.
- Plan de la municipalité remis aux villes environnantes afin de mieux assurer la protection contre l'incendie.
- Remise d'un Code municipal à chaque conseiller afin qu'il soit bien au courant des lois qui nous régissent.
- Règlement No 282 défendant le tir en dedans de 1/2 mille de toute habitation.
- Peinture du pont Valiquette.
- Fossé Gascon-Ouimet entrepris par le gouvernement et améliorations du pont sur la route 29.
- Continuation de la Montée Pincourt, élargissement et pavage.
- Préparation complète d'un règlement de construction et de zonage pour les constructions à venir suivant les exigences de la paroisse.

POUR 1963-1964

- Changement du secrétaire-trésorier.
- Toutes les assemblées du Conseil sont publiées dans La Revue de Terrebonne, de même que les avis publics pour l'information des contribuables.
- Les avis publics sont affichés à cinq endroits différents.
- Gain de cause avec St-Vincent-de-Paul dans l'affaire des enfants Dubé: plusieurs centaines de dollars ont été épargnés.
- Ponts Desjardins et Valiquette peints.
- La Gazette officielle et la

Revue municipale sont remis aux membres du Conseil pour leur meilleure information.

- Règlement d'incendies passés avec Bois-des-Filion.
- La municipalité est devenue membre de la Protection civile.
- Imposition de la taxe de vente de 2% dans la Paroisse et entente avec Terrebonne pour une distribution équitable de cette taxe.
- Confection des rues Jean, 1ère, 2e et 3e avenues, demandées depuis 1959.
- Toutes les maisons ont maintenant des numéros civiques.
- Le règlement de construction permet maintenant d'avoir un contrôle plus adéquat sur la construction.
- Nominations d'inspecteurs des bâtiments pour la protection du public.
- Des cours de secrétariat ont été fournis au secrétaire-trésorier pour une meilleure administration.
- Rémunération au maire et aux conseillers: No 294. Avec le règlement No 298, tout maire ou conseiller doit assister aux séances s'il veut être remboursé.
- Aide pour partir les Loisirs St-Roch pour l'amusement des jeunes.
- Plan directeur d'urbanisme et zonage des secteurs.
- Règlement No 297 pour un fond industriel.
- Destitution de M. Maurice Godon comme inspecteur des bâtiments après plusieurs plaintes de citoyens.
- Entente finale avec le Département d'Agriculture pour le ruisseau Lapointe.
- Règlement No 299: pour éclairage de la rue Beauchemin.
- Le conseiller Bastien a présenté un avis de motion pour enlever la rémunération aux membres du Conseil mais n'a jamais présenté de règlement ensuite.
- Règlement pour éclairage sur la rue St-Antoine.
- Règlement No 301 pour

louer la salle de l'hôtel de ville à Terrebonne.

- Nominations de deux inspecteurs des bâtiments.
- Don à la St-Vincent-de-Paul qui aide les gens de notre paroisse.
- Contrat pour creuser un puit au projet Arès: seuls ces contribuables payeront pour ce travail.

Pour la première fois de son histoire, la paroisse aura ses propres boîtes de votation.

- Confection des ruisseaux Gascon-Ouimet.
- Etablissement d'un livre d'or pour la municipalité.
- Et combien d'autres actes administratifs à l'avantage présent et futur des contribuables de Terrebonne-Paroisse.

Cet homme a placé dans sa municipalité et dans son commerce son espoir et sa raison de vivre

M. Alexander apporte à l'administration de sa municipalité le même enthousiasme et le même soin qu'à celle de son entreprise. Il y applique les mêmes principes d'honnêteté de respect dans la parole donnée et de service courtois, qui ont fait la renommée d'Alexander Motors Ltd. et qui, à l'heure actuelle, établissent aux yeux de tous le bon renom de St-Louis de Terrebonne.

Son garage, M. Alexander est fier de l'avoir établi lui-même et d'avoir su acquérir toutes les qualifications requises pour pouvoir se mériter une agence de distributeur des voitures Volkswagen et Porsche, surtout si l'on sait à quel point cette firme est exigeante sur les questions d'honnêteté et de compétence quand il s'agit de ses concessionnaires.

Un service courtois en tout temps, tel est le principal facteur du succès commercial et politique de M. Alexander. N'a-t-il pas mis sur la route quatre voitures de courtoisie qui en tout temps du jour ou de la nuit sont à l'entière disposition de sa vaste clientèle.

L'EQUIPE ALEXANDER

CELLE
QUI REUNIT DES HOMMES BIEN

Qualifiés
Honnêtes
Dévoués

INVITE TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA
PAROISSE DE ST-LOUIS-DE-TERREBONNE

à une grande

ASSEMBLEE

Dimanche, 17 janvier

— à 8 h. p.m. —

Salle des Loisirs
Chemin St-Roch

Soirée d'information sur toutes les
questions municipales et sur notre
administration. Bienvenue à tous !



Lundi le 18 janvier prochain

VOTEZ POUR LES CANDIDATS
DE L'EQUIPE :

A LA MAIRIE :

VOTEZ POUR ALFRED ALEXANDER

Aux sièges 4, 5 et 6

VOTEZ POUR JEAN-PIERRE MEUNIER

VOTEZ POUR LEOPOLD MIGNACCO

VOTEZ POUR GABRIEL LAMOUREUX

REMERCIEMENTS

M. ERNEST LEROUX ET SA FAMILLE

remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont présenté des marques de sympathie lors du décès de M. Osias Leroux, de Montréal, père de M. Leroux, décédé le 30 décembre dernier, à l'âge de 85 ans et 4 mois, soit par offrandes de messes, fleurs, visites ou assistance aux funérailles. Les personnes qui ont omis de s'inscrire sont priées d'accepter ces remerciements comme personnels.

MM. Alexander, Meunier, Mignacco et Lamoureux vous renseignent

— Tout contribuable doit savoir qu'un règlement qui exige des déboursés, doit être payé par les citoyens du secteur concerné seulement. Nos adversaires qui sont habitués aux mensonges, colportent le contraire. Ainsi, le creusage d'un puits dans le secteur Arès (Domaine de Provence) près de Pincourt, sera entièrement à la charge des résidents de cet arrondissement. Personne dans la Côte Terrebonne, Montée Pincourt, Montée Gagnon,

chemin St-François ou autres n'a à payer pour ce creusage de puits.

— Dans la présente élection, seul un petit groupe de citoyens appuie MM. Bastien et Godon. On le verra au soir de l'élection.

— Le règlement qui prévoit la rémunération au maire et aux conseillers a été amendé de manière que tout représentant soit à son siège lors d'une assemblée. Si le conseiller ou le maire n'assiste pas (pour quelque raison

que ce soit), il est pénalisé pour son absence. Cela a permis d'avoir une présence record aux assemblées du conseil. Même un soir, M. Bastien a demandé au maire Alexander de changer la date d'une assemblée vu qu'il ne pouvait y assister.

— L'équipe Alexander est formée d'hommes de qualité, honnêtes, en qui vous pouvez avoir confiance et qui sont dévoués aux intérêts de la municipalité et non par intérêt personnel.

Elections lundi dans Terrebonne-Paroisse

Neuf citoyens de Terrebonne-Paroisse se disputeront lundi, devant l'électorat, le siège de maire et ceux de trois conseillers. Tel a été le résultat officiel de l'assemblée de mise en nomination qui avait lieu mercredi dernier de 10 h. à midi, en la salle de notre hôtel de ville. Une cinquantaine de contribuables de Terrebonne-Paroisse assistaient à la réunion. C'est la président de l'élection, M. André Grenon, assisté de M. Georges Carrière, secrétaire, qui a proclamé les noms des candidats. En voici la liste:

• A LA MAIRIE:

M. J.-ALFRED ALEXANDER, vendeur d'automobiles, le maire actuel, du Rang sud;

M. ADRIEN BASTIEN, commis de bureau, du chemin St-Roch, ex-conseiller;

M. J.-PHILIPPE LESPERANCE, rentier, de la Montée Gagnon.

• AU CONSEIL:

SIEGE NO 4: M. PAUL FORGET, plombier, du 240, 6e avenue, Côte Terrebonne et M. JEAN-PIERRE MEUNIER, cultivateur, de la Côte Terrebonne, conseiller sortant.

SIEGE NO 5: M. LEANDRE LAUZON, FILS, menuisier, de la Montée Gagnon et M. LEOPOLD MIGNACCO, opérateur, de la rue St-Antoine;

SIEGE NO 6: M. MAURICE GODON, vendeur de publicité, rue Charbonneau et M. GABRIEL LAMOUREUX, opérateur, de la Montée Pincourt.

L'ASSEMBLEE

Le conseiller Jean Rivet a été appelé à présider l'assemblée et à présenter les candidats aux contribuables. Voici un résumé des allocutions des candidats:

M. ALEXANDER — Il a réitéré sa confiance envers tous les membres actuels du Conseil qui se présentent et ceux qui demeurent en fonction, disant qu'il a fait de l'excellent travail avec eux et qu'il voudrait continuer avec eux dans la voie du progrès. Il a souligné que la majorité des contribuables endosse la politique d'avancement qu'il préconise. Il a demandé l'appui de tous les gens bien-pensants afin de reporter au pouvoir son équipe.

M. BASTIEN — Il a mentionné le motto du groupe, soit "Pour une administration saine, réaliste et durable selon les besoins de la Paroisse" et "S'unir pour servir". M. Bastien a dit qu'il faut payer des taxes élevées à cause des projets trop grands du Conseil. Il a fait allusion au secrétariat permanent, et au salaire demandé par le secrétaire,

soit au moins \$100 par semaine, ce qu'il trouve trop élevé. Il dit qu'il a l'appui de plusieurs membres du Conseil.

M. LESPERANCE — Il dit qu'il n'est pas un nouveau venu dans l'arène municipale ayant déjà été 12 ans au Conseil. Il se présente sans équipe ni groupe car il s'entend bien avec les uns et les autres. Il a dit que dans son temps l'administration était bonne et qu'il laissait le choix aux électeurs.

M. FORGET — Il a demandé que tous votent lundi. Il s'est élevé contre le fait qu'on ait dépensé \$10,000 pour le plan d'urbanisme: c'était trop. Il a dit que son programme comprenait la protection contre l'incendie qui était négligée. Il a aussi mentionné la protection de la police et la formation de comités pour mieux administrer.

M. MEUNIER — Il a dit que ses gestes passés au Conseil étaient garants de l'avenir et qu'il continuerait dans cette voie.

M. LAUZON — Il a mentionné qu'il se présentait après mûre réflexion et qu'il ferait tout son possible pour régler les problèmes de la Paroisse car il se dit prêt à être utile à tous.

M. MIGNACCO — Il se dit heureux de faire partie de l'équipe du maire Alexander. Il est aussi président des Loisirs St-Roch et il veut se dévouer aussi auprès du Conseil municipal.

M. GODON — Il n'a pas de programme défini. Il se dit indépendant de tout groupe. Il a blâmé l'administration pour le plan d'urbanisme qu'il dit contraire à l'intérêt des cultivateurs. Il dit qu'il fera baisser l'évaluation à \$50 l'arpent pour les terrains du bas et à \$35 l'arpent pour ceux du haut. Il considère les taxes élevées au scolaire mais raisonnables au municipal.

M. LAMOUREUX — Il a dit quelques mots des évaluations qui sont justes pour tous les électeurs. Il a fait un serment et il entend le respecter dans l'intérêt de tous. Au sujet des comités, il dit qu'il a présenté un avis de motion afin de constituer un comité de Finances, un de Voirie et un d'Améliorations. Il ajoute qu'on verra dans quelques années le bien-fondé du plan directeur d'urbanisme. Il

dit qu'il a de l'opposition qui vient d'un autre secteur que celui qu'il représente, preuve que ses électeurs de Pincourt ont confiance en lui. Il appuie l'équipe Alexander. Il ne fait pas de promesses mais veut travailler pour le bien de tous.

LES REPLIQUES...

M. BASTIEN — Il dit ne pas enlever ses mérites au secrétaire qui fait bien son travail, mais considère que pour la Paroisse le salaire demandé est trop élevé. Quant au fond industriel il dit de faire attention, de ne pas donner à tout venant.

M. ALEXANDER — Il dit que si M. Bastien paye des taxes plus élevées c'est parce qu'il a la plus belle subdivision de la Paroisse. Quant aux évaluations, le Conseil a confié le travail à des experts et n'a pas un mot à dire.

M. LESPERANCE — Il dit que le Conseil a été trop vite en affaires et qu'il a déjà dit au maire qu'il était contre le plan d'urbanisme et le rôle scientifique, que ça n'était pas nécessaire pour le moment. Il dit pourquoi: dans quelques années la paroisse sera démembrée et appartiendra à d'autres villes: Ste-Thérèse, Bois-des-Filion, Lorraine et Terrebonne. Il convient que l'administration a été bien faite mais qu'en certains cas on a dépensé trop et trop vite.

M. MEUNIER — Il dit qu'à cause du rôle scientifique, il paye moins mais que surtout tout le monde est sur le même pied partout.

M. LAMOUREUX — Il dit que le plan d'urbanisme servira la cause de tous les citoyens car chaque secteur en bénéficiera.

M. LESPERANCE — A dit, comme mot de la fin... qu'on parlait trop du salaire du secrétaire et pas assez du salaire du maire et des conseillers.

MM. Rolland Proulx, Louis-Gilles Ouimet et Jean Rivet, conseillers qui demeurent en fonctions, ont dit quelques mots aux électeurs, les incitant à aller voter lundi. M. Rivet a donné son adhésion sans équivoque à l'équipe Alexander.

Deux bulletins de vote

Lorsque les électeurs inscrits sur les listes se présenteront pour voter lundi dans Terrebonne-Paroisse, l'officier-rapporteur leur présentera deux bulletins: un pour la mairie et un autre pour le siège de conseiller dans leur secteur. Il faudra voter sur les deux bulletins.

Le cadeau par excellence...



Terrebonne-Paroisse

Candidats à la mairie à l'élection lundi



M. ADRIEN BASTIEN

M. Adrien Bastien n'est pas un nouveau venu en politique municipale. Il a siégé comme conseiller et a laissé son siège avant de se présenter à la mairie pour l'élection de lundi prochain. Il fait équipe avec MM. Paul Forget, au siège No 4 et M. Léandre Lauzon, fils, au siège No 5. Les trois candidats de ce groupe ont pour motto : "S'unir pour servir". A la mise en nomination, M. Bastien a réitéré son appel pour une administration saine, réaliste et durable selon les besoins de la Paroisse St-Louis. A l'appel nominal il a mentionné qu'il avait l'appui d'amis au Conseil et son groupe entend faire une administration basée sur des principes d'économie, en fonction des besoins de la Paroisse.



M. J.P. LESPERANCE

M. J. Philippe Lesperance a déjà siégé au Conseil de Terrebonne-Paroisse durant 12 années. Il a mentionné le fait qu'il venait dans cette lutte comme indépendant et qu'il n'était attaché à aucun groupe, ayant des amis dans tous les secteurs de l'administration et de la Paroisse. M. Lesperance habite la Montée Gagnon et il se fait fort de l'appui de nombreux amis dans toute la Paroisse. Il a prôné une administration efficace basée sur une saine économie et il a considéré que la Paroisse n'avait pas besoin, pour le moment, de projets trop vastes et au-dessus de ses moyens. Il demande l'appui de tous les contribuables et a promis de faire régner l'ordre dans les finances publiques.

Honneur au mérite

Un groupe de résidents du chemin St-Roch a compris que le mois de décembre était celui des réjouissances pour les enfants. Ce groupe s'est joint au sympathique Lucien Archambault, propriétaire et président du Calumet Sportif Archambault afin que les enfants du chemin de St-Roch puissent bénéficier d'un peu de joie à l'occasion des Fêtes.

Le 27 décembre, le terrain du restaurant Archambault était devenu un véritable village du Père Noël. On avait installé un énorme arbre de Noël, parfait symbole des Fêtes. Un gros Père Noël (personnifié par M. Hervé Desjardins), remettait aux petits un nombre incalculable de jouets et cadeaux, ce qui fut accueilli avec un enthousiasme remarquable. Merci au gros Père Noël.

Une charmante jeune et jolie petite fille représentait la Fée des Etoiles: Mlle Diane Godon. Les Majorettes de Bois-des-Filion, sous la direction de Mme Gauthier, ont apporté à cette fête un concours des plus remarquables et nous profitons de l'occasion pour les féliciter de leur belle tenue. Trois bouffons étaient aussi de la fête: MM. R. Lepage, R. Laliberté et M. Godon, fils. Avouons avec sincérité que ces trois personnages semblaient avoir suivi des cours de Claude Blanchard ou de Ti-Zoune car leur comédie était à la page et les enfants ont ri avec bon coeur. Une musique de fête embellissait la salle et où tous semblaient s'amuser fermement et sainement.

Encore une fois, le Calumet

Sportif Archambault aura collaboré au divertissement des enfants du chemin St-Roch. Félicitations aux responsables de cette fête.

Remerciements

M. Lucien Archambault, propriétaire du restaurant Lucien et président du Calumet Sportif Archambault, désire remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont bien voulu offrir leur collaboration en marge du magnifique dépouillement d'arbre de Noël, le 27 décembre dernier. Merci à ces dévoués collaborateurs: M. Hervé Desjardins, Mlle Diane Godon, M. Godon, Mme Gauthier de Bois-des-Filion, directrice des incomparables Majorettes, MM. Léandre Lauzon, Armand Lepage, Roger Therrien, Robert Lepage, Donald Laliberté et plusieurs autres. Merci à nos nombreux fournisseurs qui nous ont aidé financièrement. A tous et à chacun, merci. Par M. Lucien Archambault, Calumet Sportif Archambault, 1300 chemin St-Roch, Paroisse de Terrebonne.

Ferronnerie

Il nous fait plaisir de signaler à l'attention de nos lecteurs que M. Rolland Martin, de la Montée Pincourt, dispose maintenant d'un bon assortiment de ferronnerie en plus de la peinture. Il est à la disposition de la clientèle en tout temps, le jour comme le soir.

Carnaval d'hiver des loisirs St-Roch

Le comité des Loisirs St-Roch invite la population de la région à assister au festival d'hiver qui aura lieu dimanche le 24 janvier prochain. La journée débutera par une messe suivie d'une parade qui partira de la Montée Gagnon, coin Côte St-Louis, à 1 h. 15 p.m. et parcourra le chemin St-Roch, la rue Rudolphe pour se terminer au local des Loisirs sur le chemin St-Roch. Dans la parade il y aura les Majorettes de Terrebonne, la fanfare du club des Raquetteurs Laurier Inc., la nouvelle Reine et ses Duchesses, des bouffons et plusieurs autos.

Il y aura des attractions pour plaire à toute la famille durant cette journée. Venez en foule, surtout en auto pour suivre la parade. Vous êtes les bienvenus.

Leopold Mignacco,
président,
Loisirs St-Roch.

Nous regrettons...

de ne pouvoir présenter à nos lecteurs les photographies et les déclarations des candidats MM. Paul Forget, du 240, 6e avenue, Côte de Terrebonne, qui fait la lutte au siège No 4 et de M. Léandre Lauzon, fils, de la Montée Gagnon, qui se présente au siège No 5.

Lors de l'appel nominal à l'hôtel de ville, nous avons demandé à TOUS LES CANDIDATS de nous apporter au journal leurs photos et déclarations. Celles qui paraissent dans ces pages sont les seules qu'on nous a remises avant la mise en page de mercredi soir.

A noter également que l'espace consacré à l'équipe Alexander est de la publicité payée. Les autres candidats n'ont pas manifesté l'intention de publier de publicité payée.

Remerciements de la famille Dugré

Au nom de mon frère Philippe, de ses enfants Pauline, Luc, Françoise, Yolande et Jean-Marc et notre nom, nous remercions bien sincèrement les personnes et amis de Terrebonne, de Chomedey et des environs pour les marques de sympathies à l'occasion du décès accidentellement de Mme Philippe Dugré et de ses deux fils Fernand et Gilles à la Pointe-du-Lac, le 6 janvier. Nous tenons à remercier particulièrement MM. les curés de Lachenaie et de Terrebonne qui ont eu la délicatesse de recommander nos parents aux prières de leurs paroissiens.

M. et Mme François Dugré,
22 rue de la Gare,
Terrebonne.

On demande des coiffeuses

Samedi le 23 janvier débutera une retraite fermée spécialement conçue pour COIFFEUSES SEULEMENT à la maison St-Louis-Marie, 4300 rue Bossuet, (Sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs) et qui se terminera lundi midi le 25. Seules dames et demoiselles qui travaillent dans un salon de coiffeure seront admises. Pour tout renseignement: Tél. 254-5376.

M. Maurice Godon, candidat indépendant au siège No 6



M. MAURICE GODON

a laissé porter sa candidature au siège No 6 aux élections municipales de Terrebonne-Paroisse, lundi le 18 janvier prochain. Il a bien affirmé lors de la mise en nomination qu'il était indépendant de tout groupement et entend conserver cette indépendance s'il est élu. Il est prêt à coopérer avec tous les autres conseillers qui seront élus. Il a promis aux électeurs une évaluation renouvelée des terres en culture. M. Godon qui habite la rue Charbonneau, connaît également bien les besoins des citoyens de Terrebonne-Paroisse vu qu'il a fréquenté tous les secteurs concernés. Il est vendeur en publicité et a déjà été mêlé à la politique municipale.

Le grand public est invité

A Ste-Thérèse : Une campagne d'éducation syndicale de la FTQ

MONTREAL — La Fédération des Travailleurs du Québec, de concert avec le Congrès du Travail du Canada, inaugure, le 20 janvier prochain, une série de cours à l'intention des syndiqués de la région de Sainte-Thérèse. L'une des particularités de ce nouveau programme d'éducation, c'est que le grand public est chaleureusement invité à y participer.

"En raison de l'ouverture prochaine de l'usine de montage de la société General Motors dans cette région, d'expliquer le président de la FTQ, M. Louis Lepage, les travailleurs et la population en général auront à prendre de graves décisions qui influenceront pendant des années sur leur bien-être. Il est important que les gens de la région fassent leur choix en pleine connaissance de cause, et c'est pourquoi nous avons décidé d'ouvrir nos cours au grand public."

Les cours auront lieu tous les premiers et troisièmes mercredis du mois, à compter du troisième mercredi de ce mois, le 20 janvier. Le trésorier de la FTQ, M. René Rondou, le direc-

teur du service d'éducation FTQ - CTC, M. Philippe Vaillancourt, et le président du Conseil du travail de Sainte-Thérèse, M. Donat Thériault, participeront à l'inauguration de la série. Les maires de la région ont été invités à cette cérémonie syndicale.

Les premiers cours donnés par la FTQ porteront sur les structures du mouvement syndical; sur la loi des accidents du travail, sur la loi de l'assurance-chômage; sur les méthodes de redressement des griefs; sur les techniques de négociation d'une convention collective de travail; sur la procédure parlementaire; sur les grèves, etc. Les travailleurs et le public en général sont invités à soumettre les sujets de leur choix qui pourront éventuellement compléter la série de cours.

Les cours sont donnés par des spécialistes de ces questions, à compter de 8 h. p.m., en la salle Robert, du syndicat des Travailleurs unis de l'automobile, au 34, de la rue Turgeon, à Sainte-Thérèse.

Les quilles au centre

GRAND TOURNOI LE 23

Un grand tournoi de grosses quilles s'organise actuellement et qui aura lieu samedi le 23 janvier à la salle de quilles du Centre de Loisirs. Le gagnant recevra la jolie somme de \$50.00. Ce tournoi est un des premiers en vue du TOURNOI DES MAITRES qui aura lieu à la fin de la saison de la Ligue Inter-Comtés. D'autres tournois suivront dans les autres villes de la ligue.

JOUEURS DEMANDES

Toutes les ligues de quilles ont repris leurs activités. Quelques ligues sont en quête de joueurs. Toutes les personnes intéressées

à en faire partie sont priées de communiquer par téléphone à 666-9033, M. Bertrand Laborde, de 1.30 h. à 5.30 h. tous les jours.

EQUIPE "LE SOMMET"

Voici quelques résultats de l'équipe "Le Sommet" aux grosses quilles:

Lionel Beaudoin, 175.9; Bertrand Laborde, 165; Richard Charron, 161; Maurice Pronovost, 161; Gilles Vendetti, 161; Louis-Philippe Sanscartier, 160; Rocco Vendetti, 158.

Position des équipes: St-Jacques, 34; L'Assomption, 33; Louiseville, 32; Terrebonne et Joliette, 30; St-Jacques (Marché Thériault), 27.

La Lettre de notre missionnaire

San Lorenzo,
le 15 décembre 1964

Bonjour à vous tous.

Mon congé "forcé" a pris fin il y a un mois déjà. J'ai quitté le Canada un lundi de novembre; c'était une vraie journée d'automne: Température bien différente à Miami, le soir même de mon départ, il y faisait 76 degrés.

Je voudrais vous dire ceci: combien j'ai été comblé de bonnes et de belles choses durant mon séjour au Canada. Je ne sais si c'est à cause de la maladie ou d'autre raison...

On m'a gâté dès mon arrivée à l'hôpital; plusieurs visiteurs m'ont aidé à passer le temps et m'ont exprimé leurs souhaits de prompt rétablissement. Et tout au long de ma convalescence, chacun à sa façon m'a prodigué ses bons soins et ses rires; de telle sorte que je suis bien

rétabli maintenant. Et Dieu aidant, j'ai pu reprendre mon travail missionnaire...

Me voici vicaire à la paroisse de San Lorenzo. Le curé est l'abbé Marcel Goineau, de Pont-Viau. Un autre prêtre est chargé du ministère sur une île populeuse du Pacifique.

St-Laurent est un centre assez important avec son port de mer, ses coopératives de pêcheurs et de coton, ses maisons commerciales et ses fabriques de sel. Ce port est cause d'une grande activité dans la ville qui compte environ 6.000 habitants, presque tous catholiques.

Au plan religieux, San Lorenzo peut se vanter d'être une paroisse en plein développement avec une église tout à fait moderne (l'autel face au peuple). On vient de commencer la construction d'une salle paroissiale; à l'an prochain pour une école catholique.

La vie religieuse progresse aussi: sept centres de catéchisme sont dispersés dans les quartiers de la ville. On rejoint ainsi un bon nombre d'enfants pour leur enseigner le signe de la croix, les prières usuelles et préparer les plus grands à la première communion. La paroisse compte aussi quatre présidiums de la Légion de Marie.

Depuis mon retour, j'ai commencé à mettre à profit les cadeaux de toutes sortes reçus lors de mon séjour au Canada. Un magnétophone nous sert à enregistrer de la musique de Noël et des disques de catéchisme. D'autres choses vont servir à

récompenser les jeunes filles qui donnent le catéchisme. Enfin, tout ce que j'ai reçu peut recevoir un bon usage d'une façon ou d'une autre.

De tout ce que j'ai reçu: dons en argent, et en nature et vos prières surtout, je veux vous en dire un gros merci. Vous êtes avec moi dans mon ministère et mon travail de prêtre-missionnaire. Les résultats ne peuvent se compter. C'est Dieu qui les juge; et Lui seul sait très bien la part que vous y prenez. C'est pourquoi j'ai tellement besoin de vos ferventes prières...

Je voudrais aussi dire un mot aux parents et amis que je n'ai

pu rencontrer durant mon séjour au Canada. J'ai pensé à eux cependant et j'ai prié pour eux.

Pour terminer, veuillez accepter mes meilleurs vœux pour l'An Nouveau. A Noël, j'ai célébré une de mes trois messes à vos intentions personnelles. Et que l'Enfant-Dieu soit toujours le bienvenu dans votre cœur et dans votre vie de tous les jours au cours de l'année nouvelle.

Permettez-moi de vous proposer un souhait: réciter un Ave quotidien pour le succès de mon ministère.

Votre missionnaire du Honduras.

Gilles Gascon, p.m.é.

NAISSANCE A L'HOPITAL ST-LOUIS

De TERREBONNE: M. et Mme Michel Roulin (Michèle Blouin), le 10 décembre, un fils; M. et Mme Claude Larivière (Jacqueline Vaillancourt), le 11, un fils; M. et Mme Bernard Paul-Hus (Julienne Therrien), le 23, un fils; M. et Mme Frank Gajdos (Marie Chiasson), le 14, un fils; M. et Mme André Quimet (Juliette Pageau), le 20, une fille; M. et Mme Armand Lavergne (Simone Gendron), le 27, une fille.

De PINCOURT: M. et Mme Della Ciappia (Maria Delcopo), le 28 novembre, une fille; M. et Mme Gaston McHugh (Hélène

Dubois), le 22 décembre, une fille; M. et Mme Georges Caron (Louise Chayer), le 25, une fille.

De TERREBONNE-HEIGHTS: M. et Mme Paul Riendeau (Huguette Cameron), le 3 décembre, un fils; M. et Mme André Roger (Reina Bolduc), le 23, un fils.

De VILLE ST-FRANÇOIS: M. et Mme Marcel Sarrazin (Dolores Proulx), le 20 décembre, un fils; M. et Mme Gratien Béland (Berthe Lauzon), le 23, un fils; M. et Mme Denis Morriseau (Juliette Bélanger), le 26, une fille.

De MASCOUCHE: M. et Mme Camille Roy (Denise Comtois), le 17, une fille.



Pour 1965 Envoy présente une toute nouvelle long, plus large et plus bas et offre 4 pouces d'incurvée des portières et des glaces qui ajoutent ce des lignes extérieures. Parmi les avantages 71 pour cent dans la résistance à la torsion, de velle chaufferette qui permet d'affronter des te système de freinage amélioré et des déflecteurs vant. Le moteur Envoy 4 cylindres, qui dévelop Envoy Spécial et la Sherwood sont renouvelées station-wagon offre des barres de torsion amé

version du station-wagon Sherwood. Il est plus e plus à la hauteur des épaules, grâce à la ligne t de l'espace à l'intérieur sans affecter l'élégan- techniques on remarque: une augmentation de meilleurs départs par temps froid et une nou- mpératures extrêmement basses, un nouveau de boue amovibles, à l'intérieur des roues a- pe jusqu'à 70 cv, a une compression de 9:1. La pour 1965. Parmi d'autres caractéristiques le liorées de l'abattant de chargement arrière.



OUVERTURE :
Tous les jours
(EXCEPTE LE
DIMANCHE)
8 A.M. à
11 P.M.

MESDAMES - VOUS AIMEREZ CETTE FACON AGREA-
BLE ET FACILE DE FAIRE VOS LAVAGES ET SECHAGES
RAPIDEMENT ET ECONOMIQUEMENT A LA

La Buanderette Automatique

"ECO-LAV JEAN RAYMOND"

A L'ARRIERE DE LA FERRONNERIE JEAN RAYMOND

3 rue St-Antoine (coin St-Louis)

Terrebonne

MAYTAG
COMMERCIAL EQUIPMENT

AVEC DES NOUVELLES...

A VOTRE DISPOSITION :

15 LESSIVEUSES

"MAYTAG"

vous payez seulement

25¢

pour lavage complet
lavé et rincé

7 LESSIVEUSES

"MAYTAG"

vous payez seulement

35¢

pour lavage complet
lavé et rincé

12 SECHEUSES

"MAYTAG"

vous payez seulement

10¢

pour séchage
en 10 minutes

NOUVEAU!

APPAREIL

à nettoyer à sec!

"DUPLIX"

pour 8 lbs de linge

seulement **\$2.00**

Utilisez autant de lessiveuses et sècheuses que vous le désirez

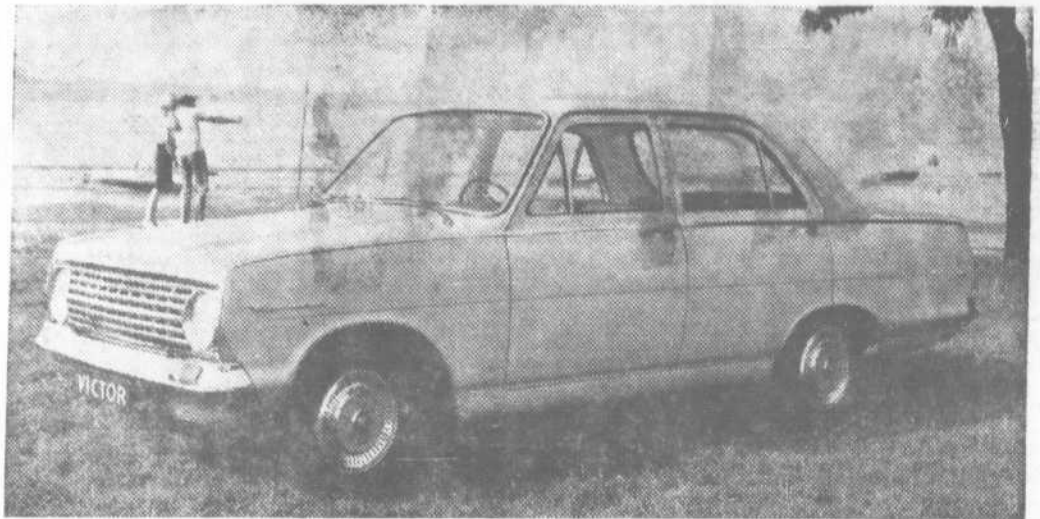
Remerciements à tous

Le directeur de "La Revue de Terrebonne" tient à remercier vivement les marchands, industriels et hommes d'affaires de Terrebonne et des environs qui lui ont confié le plaisir de transmettre à leur clientèle et à la population leurs souhaits des fêtes.

Notre édition de Noël a été particulièrement bien accueillie par la population de Terrebonne qui nous a félicité pour le beau travail présenté. Nous avons cette année 60 pages de texte et de souhaits. En plus, 3 pages spéciales ont été remises à nos abonnés, en marge de l'inauguration de l'usine de filtration, soit un grand total de 63 pages.

Cette présentation a été rendue possible grâce à la collaboration des annonceurs que nous remercions vivement. Si nous avons pu publier cinq cahiers, nous le devons aussi à la collaboration de M. Henri Dumas, qui a consenti à solliciter la publicité du temps des Fêtes. Merci sincère à M. Dumas, un citoyen qui n'a pas peur de l'effort généreux!

"La Revue de Terrebonne" s'efforce d'être le porte-parole fidèle des aspirations de toute la population de la région, de ceux et celles qui se dévouent à son bien-être et à sa prospérité. Nous poursuivrons notre oeuvre dans le même esprit, au cours de l'année 1965.



La ligne décidément incurvée des portières et une apparence et une allure tout à fait inédite. De façon pratique, cette ligne ajoute quatre pouces d'espace à l'intérieur à la hauteur des épaules pour seulement un demi-pouce de largeur extérieure supplémentaire. Ci haut la Va

uxhall Victor. des glaces donne à la Vauxhall Victor Série 101

LUCYENNE N'EST PLUS

à la mémoire de Lucienne Forest

Celle que nous aimions tant, s'est envolée comme une douce colombe à l'heure de la grand-messe, en ce dimanche de la Joie, munie des sacrements de la sainte Eglise et assistée, comme elle l'avait toujours désiré, du prêtre en ce moment suprême de sa rencontre avec le divin Juge...

Pour les petites âmes simples, mais infiniment grandes, il est écrit que "le Seigneur se lèvera, non pas pour les juger, mais pour les sauver!"

Avec quelle sainte hâte, elle désirait quitter cette vallée de larmes! Elle surabondait de joie à la pensée qu'elle irait célébrer Noël au Ciel!

Le 8 décembre fut un jour de dure épreuve pour elle parce que la Sainte Vierge n'était pas venue la prendre en ce beau jour de fête...

Sa résignation parfaite à la volonté divine, son esprit surnaturel et sa grandeur d'âme devant l'épreuve qui atteignait sa chère famille furent des plus sublimes.

On ne pouvait l'approcher sans se sentir meilleur!

Elle rayonnait la joie, la sérénité... on sentait que son âme magnanime était toute livrée à l'Amour de Dieu, acquiesçant aux vouloirs incompréhensibles de Celui en qui elle avait mis sa confiance totale.

Son coeur était trop grand, son âme trop belle pour le bonheur de la terre! Elle n'a fait que du bien!

Connaissant la nature du mal qui la rongea, depuis au-delà de quatre ans, elle s'était empressée de faire le suprême sacrifice de tout... tout en restant debout à son devoir et toujours souriante... Le Seigneur l'aidait si puissamment, que son courage ne faiblit jamais, et elle sut faire sa joie de toute souffrance. C'est cette âme d'élite qui encourageait ceux qui venaient la visiter à l'hôpital.

Qu'il est doux de mourir quand on a bien souffert: qu'il est doux de s'endormir sur la croix et de s'éveiller pour entrer au ciel.

Pourquoi pleurer son départ puisque la mort est la fin de ses souffrances?

Au printemps de la vie, déjà mûre pour le Jardin céleste, le Seigneur venait cueillir sa petite fleur privilégiée, pour la planter, là où elle voit les beautés que l'oeil n'a jamais vues, où elle entend les harmonies que l'oreille n'a jamais entendues, où elle jouit maintenant des joies que le coeur n'a jamais goûtées...

"Il ne faut pas pleurer comme ceux qui n'ont pas d'espérance."

Elle n'est pas morte, elle est entrée dans la Vie éternelle!

Là-haut, elle jouit d'un bonheur indicible et continue à veiller sur sa famille bien-aimée, avec encore plus d'amour et de sollicitude!



Elle n'est pas morte, elle est entrée dans la Vie éternelle!

Comme il faut admirer l'esprit de foi de cette maman idéale qui se donna sans compter, sans jamais proférer de plainte au milieu des plus atroces souffrances, afin d'assurer le bien-être intégral à ses deux petits qu'elle chérissait tant!

Il fallait voir cette chère Lucienne avec quelle tendresse et quel amour elle entourait "son p'tit mari", "son Albert" de soins minutieux, de cajoteries... elle fut toujours la parfaite Epouse aimante et dévouée!

Tous ceux qui l'ont connue savaient de quelle exquise délicatesse elle était — toujours, elle craignait de déranger ou de causer quelque trouble. — Elle allait à la limite de ses forces avant de réclamer de l'aide... de quel héroïsme n'a-t-elle pas fait preuve en maintes circonstances au cours de sa pénible maladie?

Ici-bas, elle avait tout pour être heureuse... mais, Dieu, dans sa puissance, en avait décidé autrement... Il la voulait suprêmement heureuse!

Ne posons pas de questions au Grand Maître de la destinée, et adhérons à tous ses divins vœux sur nous! C'est le secret de la Paix et du Bonheur!

"Chère petite Lucienne, nous rendons grâce au ciel de l'avoir faite si bonne de coeur, si riche de vertus, si grande d'esprit! Tout en toi reflétait ta sainte âme!"

Puissions-nous imiter tes précieuses qualités de coeur qui te rendaient si attachante!

"Tu approchais de Dieu tous ceux qui s'approchaient de toi!"

"Etre séparée de vous tous... Dieu seul pouvait exiger un tel sacrifice!... aussi, Seigneur, puisque vous m'avez rappelée à

Vous prenez ma place auprès des chers miens, soyez leur consolateur! Comblez de faveurs de choix ceux qui se sont dévoués pour moi!"

X X X

"Lucienne, nous garderons ton pieux souvenir!"

Dans notre immense deuil, notre grande souffrance,

Fais luire de là-haut un rayon d'espérance!

Lucienne, veille sur nous, toujours viens nous bénir

Pour qu'un jour dans le Ciel où tu vas nous attendre

Aucun de nous ne manque de se rendre".

Aurevoir! Au ciel!

Camion de secours à Terrebonne

Un camion de secours que l'on pourra utiliser en cas d'urgence et pour accompagner les pompiers à chaque sortie, sera à la disposition de l'Association des pompiers de notre ville vers la fin de ce mois.

Ce camions-secours disposera

de brancards, d'un resuscitateur et de divers appareils pour les premiers soins et pour toute situation d'urgence. C'est à l'Association des pompiers que nous devons cette intéressante initiative.



SPECIALS

A NE PAS MANQUER!

Flanellette à couches

Blanche, 27" — Rég. 39

Spécial : 3 vgs pour \$1.00

Flanellette blanche

36" — Rég. 49

Spécial à .39 la verge

GRANDE VENTE

au magasin de coupons

Jacques Guenette

37 RUE ST-ANDRE

TERREBONNE

666-8592

20% de réduction

SUR TOUS LES

Tissus à la verge

Grand assortiment

COTON — 3 vgs pour \$1.00

PROFITEZ DE CETTE VENTE

15 AU 23 JANVIER

INCLUSIVEMENT.

MESDAMES — VENEZ EPARGNER!